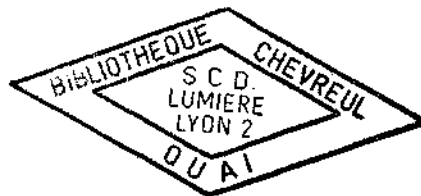


Université Lyon II

INSTITUT DE FORMATION AUX PRATIQUES PSYCHOLOGIQUES
SOCIOLOGIQUES ET EDUCATIVES

LA STRATEGIE EDUCATIVE DE LA J.A.C. ET DU M.R.J.C. DANS L'AIN (1935-1979)

D'une Expérience initiatrice à une "Education Totale"



Etienne FAUVET

DIRECTEUR DE RECHERCHE

Maurice MANIFICAT

Thèse présentée en vue

du Doctorat de 3^e Cycle

1983

631 248

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	4
<u>PREMIERE PARTIE</u> : LES VOIES DE LA RECHERCHE	
Un faisceau de vérifications.	16
Chap. premier : Les concepts opératoires d'une recherche éducationnelle.	18
Chap. second : Les matériaux d'observation : des sources multiples et contrastées.	33
Chap. troisième : Le mode de traitement des données : une première image du mouvement jaciste et de son évolution.	47
<u>DEUXIEME PARTIE</u> : LE CONTEXTE DANS LEQUEL NAIT ET SE DEVELOPPE LE MOUVEMENT JAC-MRJC, ET L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE EDUCATIVE.	90
Chap. quatrième : Le contexte de la société rurale civile : le pays, les habitants, les activités économiques.	93
Chap. cinquième : Les antécédants ecclésiastiques de la JAC.	110
Chap. sixième : La nécessité d'une stratégie éducative originale.	127
Chap. septième : L'organisation institutionnelle du mouve- ment : un faisceau de relations structurées et souples.	148

	<u>Pages</u>
<u>TROISIEME PARTIE</u> : LES VISEES ET LES VOIES D'UNE EDUCATION TOTALE.	178
Chap. huitième : "Campagne d'année" ou "Plan d'Action" : une façon de "se mettre en quête" d'une autre manière d'être.	181
Chap. neuvième : La formation et l'expression religieuses : l'autonomie et le risque du croyant.	203
Chap. dixième : La responsabilité dans l'action et ses effets : de la conscience de soi à la cons- cience collective.	219
<u>QUATRIEME PARTIE</u> : LA PRATIQUE D'UNE EDUCATION TOTALE	247
Chap. onzième : Les activités de "formation" : les voies multiples d'une éducation permanente.	250
Chap. douzième : Les fêtes : théâtralisation de la culture rurale et imagination subversive.	293
Chap. treizième : Les activités des adolescents : une dyna- mique d'auto-promotion.	329
Chap. quatorzième : De quelques moyens particuliers d'action éducative : les voyages, la presse, les finances.	358
CONCLUSION GENERALE	391
BIBLIOGRAPHIE	404
TABLE DES MATIERES	467

SECONDE PARTIE

L'ENVIRONNEMENT TEMPOREL ET ECCLESIAL DU MOUVEMENT JAC ET MRJC ET L'ELABORATION D'UNE STRATÉGIE EDUCATIVE

Au sein du département de l'AIN et du diocèse de BELLEY, la JAC ne naît^{pas} par hasard et génération spontanée. Dans un contexte local diversifié, original, elle est l'émergence d'un mouvement nouveau de jeunes gens et de jeunes filles, se voulant tout à la fois et fièrement "paysans"¹ et "chrétiens".

D'autres auteurs ont analysé le contexte français des années 1930 et les raisons qui expliquent la naissance du mouvement jaciste ; parmi eux, notre collègue et voisin savoyard, Gaston PARAVY². En référence à cet environnement national, le département de l'AIN a des caractéristiques géographiques et démographiques propres qui influent sur la vie rurale et agricole. Il est une entité administrative, constituée de petites régions, contrastées et singulières, dont le point commun réside en la précarité des revenus de la grande majorité des familles rurales.

-
1. Nous entendons le mot "paysan" au sens d'habitant d'un pays où les conditions de vie sont marquées par le paysage, géographique, économique et culturel. Au départ, la JAC est très marquée par l'influence prépondérante des agriculteurs, dans le milieu paysan ; cependant, elle ne méconnaît pas les jeunes des autres professions : artisans et commerçants.
 2. G. PARAVY. *La JAC. Mouvement d'Education. Sa représentation dans le journal "La Croix". 1929-1962.* Université LYON II, 1980, 261, inédit. /Thèse de doctorat de III^e cycle, en Sciences de l'Education/

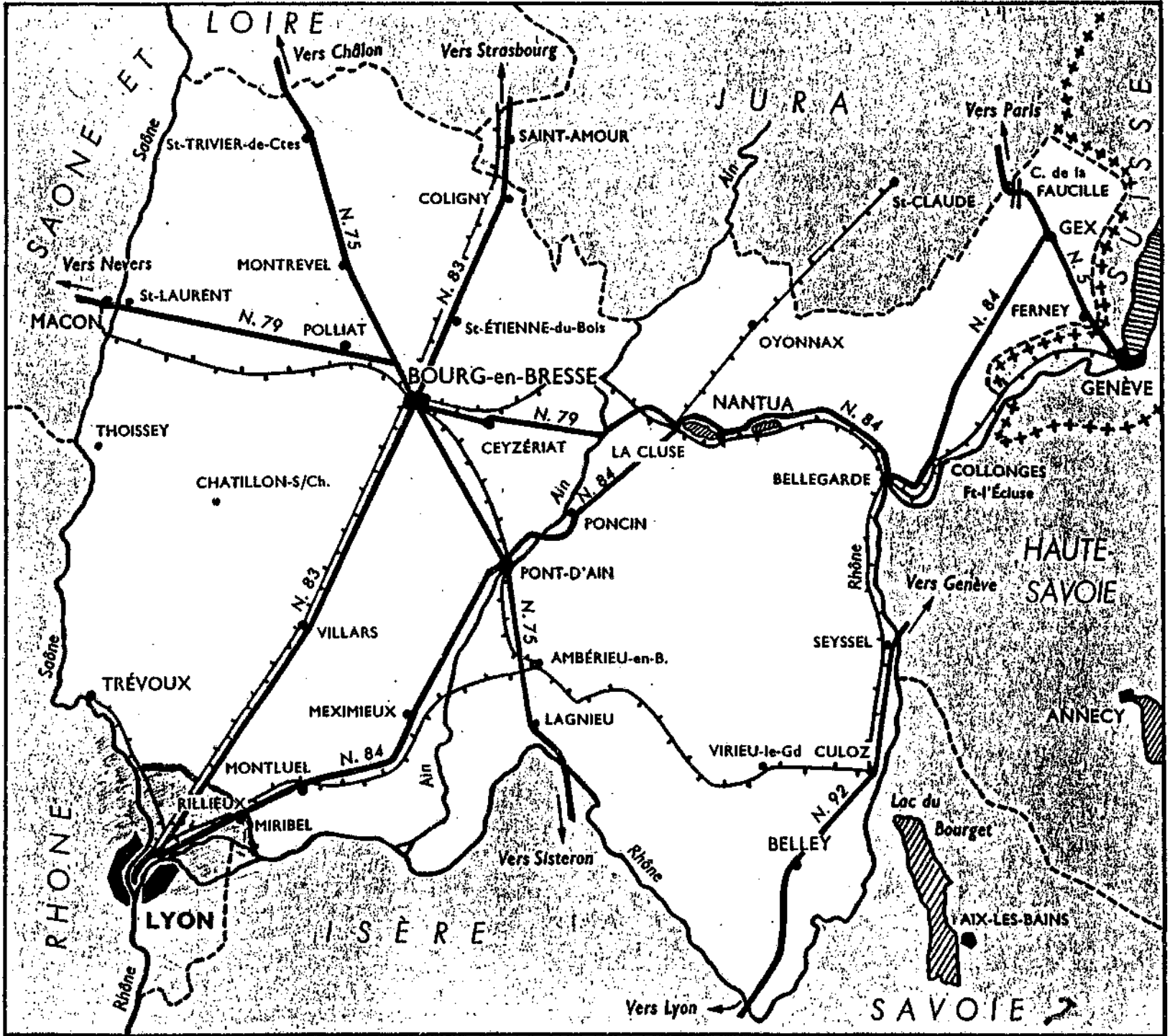
Le diocèse de BELLEY est l'unité "écclésiastique" correspondant au département "civil". Lorsque le pape Pie XI exhorte les fidèles chrétiens à l'action catholique, il y a déjà longtemps qu'un prêtre du diocèse de BELLEY -reconnu comme un authentique pionnier- a organisé des oeuvres de jeunesse catholique, dynamiques et fortement structurées au plan de la paroisse, comme au niveau diocésain ; la fédération masculine du *Blé qui lève* voisine celle, féminine, des *Semeuses*. Sous l'influence de Monseigneur MAISONOBE -évêque de BELLEY, (1935-1954)- les mouvements spécialisés de laïcs naissent de ces fédérations de jeunesse paroissiale, cléricalisées et défensives.

En lien avec le secrétariat national du mouvement jaciste, qui l'a précédé dans l'existence, la JAC-F des Pays de l'AIN élabore donc une stratégie éducative, originale par rapport à celle des cercles d'étude paroissiaux et à celle de l'école. Conjointement temporelles et spirituelles, les finalités de la JAC tentent de s'incarner dans une méthode - le VOIR - JUGER - AGIR de l'Action Catholique Spécialisée- et dans une démarche, partant de l'expérience pour aborder la compréhension et le savoir.

L'institutionnalisation du mouvement suit sa croissance démographique et son parcours historique. Les militants se regroupent en équipes, du canton à la "zone" ou/et au département. Elles se fédèrent en des ensembles géographiques et/ou socio-professionnels, mais aussi des ensembles de groupes d'âge ou de centre d'intérêts. Dans cette institution, chargée de mener à bien les activités décidées et organisées par les jeunes eux-mêmes, avec l'appui adulte des aumôniers, les bilans d'action sont parfois impressionnants et donnent envie de mieux connaître les didactiques de ce mouvement diversifié et changeant qu'est la Jeunesse Rurale de l'AIN.

CARTE DU
 DÉPARTEMENT de l'AIN

voies de communi-
 cations avec les dé-
 partements voisins.



Source : Petite Géographie de l'Ain.

CHAPITRE QUATRIEME

LE CONTEXTE DE LA SOCIÉTÉ RURALE CIVILE : LE PAYS, LES HABITANTS, L'AGRICULTURE.

UNE GEOGRAPHIE CONTRASTÉE ET DIVERSE.

Situé dans la région RHONE-ALPES, sur le 46ème parallèle, le département de l'AIN tient son nom à la rivière qui le traverse du nord-est au sud-ouest et qui le subdivise ainsi en deux parties sensiblement de même dimension, mais géographiquement très différentes. A l'est, se trouve la région montagneuse formée par les derniers chaînons du JURA méridional où l'on trouve, du sud au nord-est, le BUGEY, le VALROMEY et le PAYS de GEX. A l'ouest s'étend la partie plaine composée de la BRESSE, la DOMBES et la cotière de la rivière d'AIN.

L'AIN a comme voisins la SUISSE Genevoise à l'est, puis la HAUTE-SAVOIE et la SAVOIE, l'ISERE et le RHONE au sud et au sud-ouest ; la SAONE et LOIRE à l'ouest et le JURA au nord. Bien que n'étant pas desservi actuellement par une autoroute, le département de l'AIN est cependant un lieu de passage entre la FRANCE du nord-est, l'ITALIE ou la SUISSE, par voie ferrée et par la route (RN 75), comme entre l'ALLEMAGNE, la FRANCHE-COMTE et la vallée du RHONE (voie ferrée LYON-STRASBOURG-ALLEMAGNE et RN 83). Au contact des agglomérations genevoise et lyonnaise, aux confins des influences nordiques et méridionales, "les PAYS de l'AIN" sont caractérisés pour la diversité des paysages, des climats et des habitudes.

La partie montagneuse se rattache donc au relief et au climat des chaînes du JURA, parallèles et serrées les unes contre les autres, entrecoupées de plateaux ou de combes, au sol ordinairement poreux et sec. Le climat, semi-continentale, y est humide, rude l'hiver

avec d'abondantes chutes de neige, ce qui rend parfois les communications difficiles. L'habitat groupé en hameaux serrés, au milieu des vignes dans le sud et des conifères dans le nord, permet une vie de relations villageoises.

A l'ouest, la plaine de BRESSE¹ légèrement vallonnée est sillonnée de ruisseaux ou rivières multiples qui dessinent leurs méandres dans un sol argileux, imperméable et décalcifié, assez ingrat à cultiver. Le paysage y est celui du bocage. Chaque champ est entouré de haies épaisses d'arbres ou d'arbustes buissonnants et de multiples chemins creux, souvent boueux par son sol imperméable, desservent des habitations isolées, perchées au sommet de bosses ou nichées au creux des vallons. L'habitat dispersé fait voisiner de gros bourgs avec des minuscules hameaux ou des fermes seules. Le climat est dominé par l'humidité et souvent un brouillard épais masque le soleil.

Le géographe René LEBEAU remarque que ces conditions physiques du paysage se répercutent sur le paysan :

*"La BRESSE offre à l'activité humaine un cadre profondément original : c'est un monde clos, secret, compartimenté par ses haies, ses vallées, où les hommes dispersés, isolés par la distance et par la boue, vivent très repliés sur eux-mêmes"*².

Au Sud-ouest, le plateau de la DOMBES fait suite à la plaine

-
1. La BRESSE, vaste plaine d'effondrement, entre la zone alpine et la zone hercynienne du massif central, était autrefois un immense lac qui avec le recul de la mer s'est vidé en laissant un sol de marnes ; elle comprend non seulement la partie BRESSE du département de l'AIN (BRESSE de BOURG en BRESSE) mais aussi celles de LOUHANS et de CHALON.
 2. R. LEBEAU. *La vie rurale dans les montagnes du JURA méridional*. Etude de géographie humaine, Institut des Etudes Rhodaniennes de l'Université de LYON, Mémoires et documents, 9, LYON, 1955, 125.

bressanne. Ici le bocage se fait plus clairsemé, mais l'habitat reste dispersé. Les antiques glaciers ont laissé un sol de limon jaunâtre à forte teneur de silice et d'argile, parsemé de nombreux étangs et de quelques fonds marécageux, site protégé et paradis des oiseaux. Le climat, sensiblement identique à celui de la BRESSE, est humide et une terre pauvre, lourde et imperméable a longtemps rendu la culture difficile.

Ces trois régions sommairement décrites se subdivisent en de multiples "pays" que l'histoire tout autant que la géographie rendent différents. En effet, c'est l'Assemblée Constituante de 1790 qui créa de toute pièce un département fait de territoires longtemps objet de querelles, ou d'échange entre la province BOURGOGNE et la Maison de SAVOIE. Le langage, très couramment, dénomme cet ensemble de petites contrées, les PAYS de l'AIN, terme que nous retrouverons très souvent dans les documents de notre étude.

A chacune de ces petites régions correspond un paysage, un climat, un genre de vie et des habitudes déterminées comme le note un observateur déjà cité :

"A la diversité des régions du département correspond une égale diversité de la population (...). Il existe sans doute des différences de tempérament, de caractère, de mentalité entre l'homme de la plaine et l'homme de la montagne. Le Bugiste, et surtout le Bugiste du sud, est plus ouvert aux influences extérieures, plus accessible au progrès, plus sociable et d'idées plus avancées. Le Bressan, au contraire, est plus lent, plus renfermé, plus traditionaliste aussi ; mais ces divergences s'expliquent surtout par le genre de vie.

A l'ouest de la rivière d'AIN, la population est agricole pour une très forte proportion : 70 % pour la BRESSE et 60 % en DOMBES. A l'est par contre, elle se répartit en des activités variées, agricoles, pastorales, forestières et industrielles"³.

3. P. GUICHARD. *Connaissance des PAYS de l'AIN*. Trévoux, Ed. de Trévoux, 1965, 47.

Avant d'aller plus avant dans la connaissance de l'agriculture, il importe de mieux connaître la population de ces pays de l'AIN.

UNE DEMOGRAPHIE RURALE EN DIMINUTION CONSTANTE

Le département de l'AIN couvre une superficie de 5.756 kilomètres carrés et réunit une population de 376.477 habitants en 1975, soit une densité de 65,4 au km².

En un siècle, 1876-1975, la population totale des PAYS de l'AIN semble n'avoir pas beaucoup varié en nombres absolus puisqu'elle passe de 365.462 à 376.477 ; mais ces chiffres globaux masquent des évolutions fort différentes (cf. tableau D1, page suivante).

Il est vrai qu'après avoir diminuée régulièrement jusque vers les années 1960, la population totale a pris à nouveau une courbe ascendante. Cependant, si nous regardons de plus près la situation démographique des cantons ruraux, il n'en va pas de même. Ainsi, nous avons retenu le cas de 3 cantons ruraux qui nous semblent typiques. Le canton de CEYZERIAT est situé à l'est de la ville de BOURG, proche de la ville chef-lieu du département, donc à proximité du principal centre économique, administratif et culturel du département. Le second canton, celui de COLIGNY est situé dans la plaine de BRESSE. Le troisième, celui de PONCIN, est situé dans la partie montagneuse du BUGEY.

Si nous étudions l'évolution de la population totale de ces 3 cantons ruraux sur une durée d'un siècle, nous remarquons que, dans le meilleur des cas, le canton suburbain de CEYZERIAT passe de 7.934 habitants à 5.606, soit une diminution de 29,34 % ; celui de la montagne, PONCIN, voit sa population baisser de 9.936 habitants à 4.914, soit un recul de 50,54 % ; le canton de plaine, COLIGNY, diminue quant à lui de 45,14 %, passant ainsi de 9.745 habitants à 5.347. Ces cantons sont significatifs d'une évolution démographique bien connue qui a été appelée "l'exode rural". Dans le même temps, la ville de BOURG en BRESSE qui compte 15.692 habitants en 1876, en totalise 42.181 en 1975.

C'est dire que le département de l'AIN n'échappe pas aux phénomènes démographiques généraux : sa population s'urbanise. Sa population vieillit (tableau D3) dans la mesure où les moins de 20 ans sont moins nombreux et en revanche, les personnes de plus de 60 ans, de plus en plus nombreuses.

Cette double caractéristique d'urbanisation et de vieillissement peut expliquer, pour une part, le fait que les effectifs du mouvement JAC-MRJC semblent fondre au fil des années ; mais nous reviendrons sur ce dernier phénomène.

UNE POPULATION ACTIVE RURALE QUI SE TRANSFORME CONSIDERABLEMENT

Tout d'abord, la population active rurale se diversifie.

Au niveau départemental, qui regroupe villes et campagnes, l'observation de la population (tableau D4), nous permet de voir déjà que la population agricole active ne représente plus que 13,1 % des actifs en 1975, soit 21,585 individus, alors qu'elle en constitue le 42 % en 1954, le 48,9 % en 1946 et le 50,5 % en 1936. En revanche, la population active industrielle passe de 29,2 % en 1936 à 40 % en 1954 et à 41,71 % en 1975. L'agriculture perd peu à peu son hégémonie.

Cependant, dans les cantons ruraux que nous avons choisis comme typiques, la situation de la population active évolue dans le même sens de diversification. Ainsi, dans le canton de CEYZERIAT (tableau D5), le secteur primaire, essentiellement agricole⁴, totalise seulement 22,5 % des actifs ayant un emploi, contre 33,7 % à l'industrie et 43,7 % dans le secteur tertiaire. Le canton de PONCIN a une situation comparable. L'agriculture n'occupe que 21,4 % des actifs. Enfin, le canton de COLIGNY, plus éloigné des centres urbains, reste à dominante agricole avec 41,1 % des actifs employés, et respectivement 27,1 % à l'industrie et 31,8 % au secteur tertiaire. Ainsi donc, même dans les cantons ruraux, l'agriculture n'est plus en 1975, l'activité économique dominante et cela n'est pas sans conséquences sur le mode de vie villageois.

4. Essentiellement agricole, en ce sens qu'il n'existe pas d'activité de pêche ou de forêt.

En conséquence, la population agricole diminue très rapidement.

Si par exemple nous considérons l'évolution de la population active agricole masculine entre 1936 et 1975 (tableau D2), nous remarquons qu'en chiffres départementaux, les hommes travaillant dans l'agriculture sont les 50,35 % du total en 1936, 48,84 % en 1946, 41,99 % en 1954. En 1960, après la grande révolution technique de la mécanisation, ils ne sont déjà plus que 30,34 %. En 1975, enfin, les hommes actifs en agriculture ne sont plus que 12,80 % des actifs hommes. En 40 années, la population active agricole a diminué de près des trois quarts.

Ce travail n'a pas pour but d'expliquer des phénomènes démographiques ; nous n'en décrivons donc pas les causes ou les conséquences dans l'organisation de l'agriculture. Il nous suffit de les situer et de repérer comment la JAC d'abord et le MRJC ensuite, vont les intégrer dans leur pratique sociale.

Lorsqu'elle naît en 1929, la JAC est essentiellement un mouvement de jeunesse agricole ; son nom en témoigne. Très vite cependant, le mouvement va être obligé de tenir compte de la diminution des jeunes en agriculture et de la diversification de la population rurale. C'est ainsi qu'au sein de la JAC vont se créer des équipes spécialisées qui ne regroupent pas des agriculteurs, mais de jeunes artisans ou commerçants, puis des jeunes ouvriers ou des jeunes travailleurs du tertiaire. Ce sont ces équipes spécialisées, nées de la diversification de la population rurale, qui en 1961, constituent le MRJC⁵, mouvement rural de Jeunesse Chrétienne, qui en 1965 deviendra mixte

5. Dès le conseil national de 1952, la JAC masculine envisageait une telle mutation. A cette même époque, la JACF venait de créer un bulletin pour les jeunes rurales ouvrières. C'est en 1956-1957 que s'institutionnalisent les équipes spécialisées : ruraux ouvriers, artisans et commerçants avec leurs propres bulletins : *Jeunes Ruraux Ouvriers* pour les premiers, *Bâtir et Servir* pour les seconds. Voir équipe MRJC. *JAC-MRJC - 1929-1979 - 50 ans d'animation rurale*. Paris, Promo Service, 1979, 77-79.

par la fusion du MRJC et du MRJCF. Prenant acte des évolutions démographiques et de tout ce qu'elles entraînent, la JAC se donnera un nouveau visage.

L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE ET RURAL DANS LEQUEL SE SITUE LA JAC, PUIS LE MRJC.

La JAC naît dans l'AIN, après les années de la crise économique de 1929, dans un contexte idéologique de retour à la terre et de défense des valeurs chrétiennes et paysannes. L'agriculture est alors l'élément entraînant de la société rurale, mais son environnement, ses contraintes et ses possibilités d'évolution ne sont pas sans retentir profondément sur les jeunes paysans et sur leur action. Sans nous livrer à une longue description qu'on pourra trouver par ailleurs⁶, il convient, par quelques données statistiques agricoles et par tel ou tel flash qui dépeignent les conditions de vie paysanne, de situer cet environnement agricole et rural.

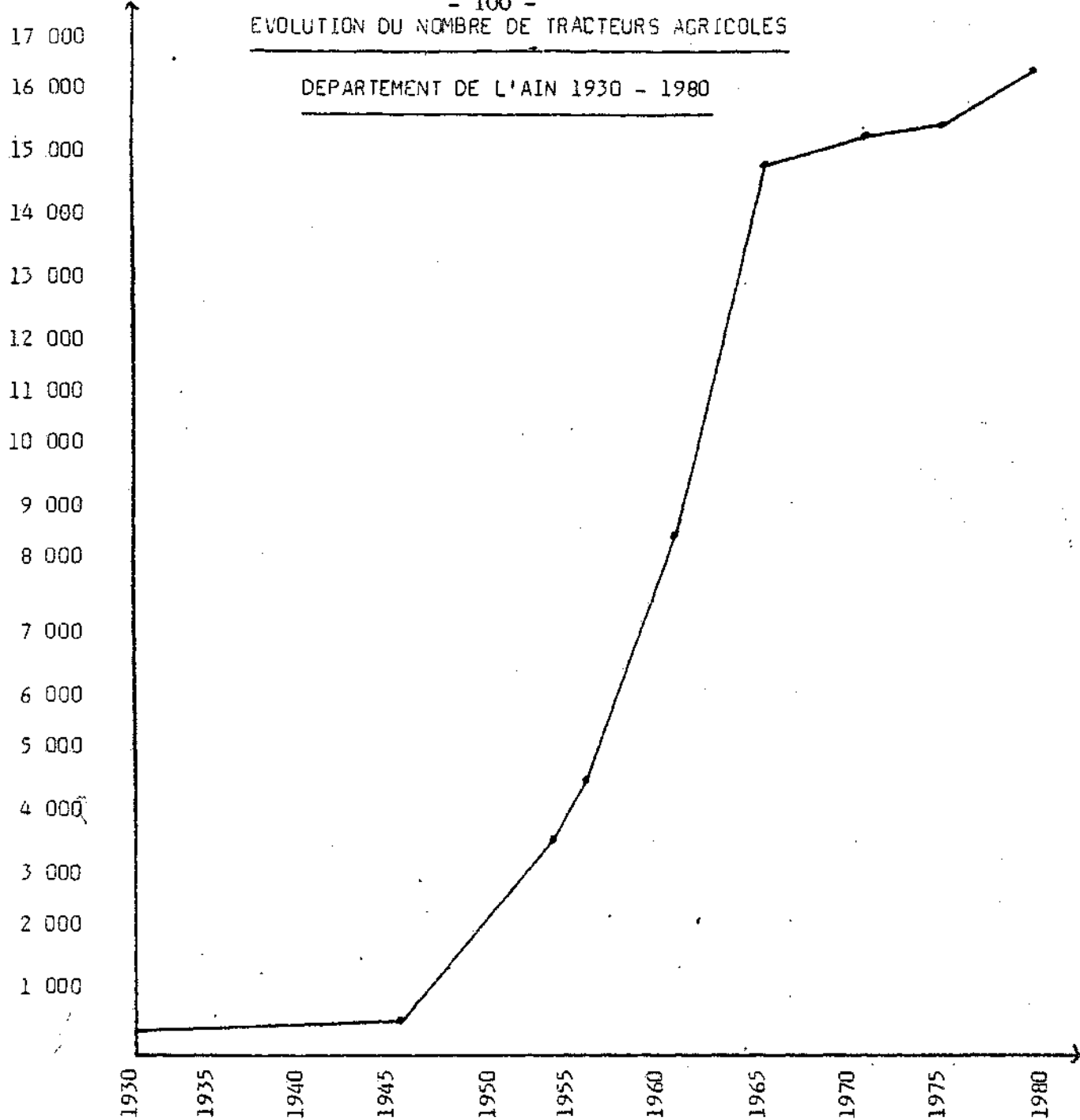
QUELQUES DONNEES STATISTIQUES AGRICOLES :

- Des exploitations petites : Il est difficile de trouver des chiffres précis et globaux pour l'ensemble du département de l'AIN avant 1955, cependant, ceux que nous possédons montrent que les exploitations sont nombreuses et de faible surface, tout en employant une main d'oeuvre abondante, qui ne va cesser de diminuer rapidement au fil des années, malgré la mystique agrarienne de la JAC naisante.

6. Pour une étude plus approfondie, voir R. LEBEAU. *La vie rurale dans les montagnes du JURA méridional*. Etude de géographie humaine, Institut des Etudes Rhodaniennes de l'Université de LYON, Mémoire et documents n° 9, LYON, 1955, 603. R. CAILLOT. *Où va le département de l'AIN ? Quelques aspects économiques et humains*. Secrétariat d'Action Sociale de l'AIN, VOIRON, GAGMA, 1957. M. JANIN. *Le département de l'AIN*. BOURG en BRESSE. 1931. P. GUICHARD. *Connaissance des Pays de l'AIN*. TREVoux, Editions de TREVoux, 1965. G. et L. TRENARD. *Le Bas-BUGEY, La Terre et Les Hommes*. BELLEY, Le BUGEY, 1951.

EVOLUTION DU NOMBRE DE TRACTEURS AGRICOLES

DEPARTEMENT DE L'AIN 1930 - 1980



Années	Nbre de Tracteurs	Années	Nbre de Tracteurs	Années	Nbre de Tracteurs
1930	401	1961	9 850	1971	
1946	620	1962		1972	15 400
1953	3 950	1963		1973	
1954	4 070	1964		1974	
1955	4 650	1965		1975	15 500
1956	5 990	1966	15 000	1976	15 400
1957	6 830	1967		1977	
1958	7 390	1968		1978	15 400
1959	7 940	1969		1979	15 400
1960	8 800	1970	15 348	1980	16 404

Malgré le bond statistique d'un demi-siècle qui sépare 1901 de 1955, et en tenant compte du fait que les chiffres cités sont des moyennes, le tableau ci-contre nous permet cependant quelques remarques intéressantes.

. les exploitations agricoles sont de petite taille. Cela est remarquable, non seulement en 1906, mais aussi au cours des années qui suivent la révolution technique de la motorisation. Une exploitation d'une superficie de 8,70 hectares et une autre de 11,55 ha, sont de même échelle et nous savons par ailleurs, même si des progrès techniques sont réalisés, que leurs revenus sont faibles.

. l'émigration agricole est rapide. S'il y a 129.947 travailleurs dans l'agriculture en 1905, il n'en reste déjà plus que la moitié en 1955 : 66.272 personnes, soit une diminution importante que nous avons déjà souligné en démographie. Ceci a pour conséquence de poser problème aux jeunes agriculteurs qui doivent changer de profession, souvent au moment du service militaire pour les garçons, et beaucoup plus tôt pour les filles.

. les conditions de travail changent considérablement : les agriculteurs, servis par la technique agricole, ont plus de volume de travail, et des revenus toujours modestes.

. la surface agricole utilisée ne diminue pas de façon importante entre 1901 et 1978 ; passant de 330.000 hectares à 306.000, elle ne varie que de 7,1 %. Elle garde la même dimension et sensiblement le même volume de production bovine⁸, mais les travaux s'intensifient considéra-

8. Dans cette production bovine, les vaches laitières comptent environ pour la moitié -122.000 en 1901 et 119.000 en 1974- ce qui fait du département de l'AIN, non seulement une région d'élevage, mais encore une région laitière avec le type d'exploitation et les contraintes que cela comporte. En 1966, le lait représente environ 28 % du produit financier brut des produits commercialisés, ce qui ramène, par vache, un produit financier brut commercialisé de 1280 F par an.

blement. Si en 1901, chaque agriculteur soigne en moyenne 1,86 bovin, il en soigne 12,38 en 1974. De même, s'il cultive 2,54 ha en 1901, il en exploite 15,03 en 1974. Les façons culturales et les rythmes de travail changent complètement, remettant en cause "l'ordre éternel des champs."

DES EXPLOITATIONS DISPARATES SELON LES REGIONS ET MORCELEES A L'EXCES.

Les moyennes que nous venons de citer cachent des disparités locales qui sont pourtant significatives et qui s'expriment clairement dans les tableaux n° 2 et 3 des pages situées au verso⁹.

Tout d'abord, si l'on peut qualifier l'AIN de département agricole, à cause de la faiblesse de son industrialisation, due dans doute au voisinage des deux grandes villes, LYON et GENEVE, placées aux deux extrémités opposées de ses frontières, l'agriculture de l'AIN compte de grandes disparités. Disparité géographique tout d'abord, puisque la partie plaine, comprenant la BRESSE, la DOMBES, le VAL de SAONE et la Côtière de l'AIN, totalise le 64 % de l'ensemble des exploitations agricoles, soit près du 2/3, contre 36 % à la partie montagneuse.

La seconde disparité tient à la superficie même des exploitations¹⁰. En règle générale, les exploitations sont petites (tableau n° 2) ; c'est ainsi qu'au niveau départemental, le tiers de celles-là ont une superficie variant de 5 à 10 hectares, mais 489 exploitants travaillent sur des terres de 50 hectares et plus. La situation et les possibilités issues de cette rente de situation donnent donc des conditions de vie et d'évolution bien différentes. Cette inégalité des chances entre petits cultivateurs et gros agriculteurs est également sensi-

9. R.G.A. de 1955. Nous avons retenu l'année 1955 parce qu'elle est l'année médiane de l'époque qui nous concerne.

10. Il faut noter que les statistiques de l'INSEE (RGA) prennent en compte le nombre total des exploitations, y compris celles marginales qui ne font pas vivre la personne exerçant son activité principale dans une autre branche d'activité. Ainsi en 1955, 5.796 exploitations, soit le 19,3 % du total, sont de ce type.

ble entre les différentes régions des Pays de l'AIN. C'est ainsi qu'en BRESSE, la région la plus densément agricole, le plus grand nombre des exploitations est compris entre 5 et 10 hectares (4.121 exploitations, soit 37,4 % du total bressan), alors qu'en DOMBES, le plus grand nombre se situe entre 20 et 50 hectares (687 exploitations, soit 22,7). C'est encore en DOMBES -et sur la COTIERE de l'AIN- qu'on trouve les exploitations les plus grandes de la région. En somme, si l'on veut résumer quelque peu rapidement, on peut dire qu'en plaine, l'exploitation de BRESSE est petite et orientée vers l'élevage, que l'exploitation de DOMBES est plus importante¹¹, orientée généralement vers la culture céréalière et qu'en montagne, l'exploitation gessienne, orientée vers le genevois, en tire des avantages certains.

Une troisième caractéristique tient au morcellement et à la dispersion des parcelles. Certes les chiffres du tableau 3 partent d'une statistique de 1930, mais entre 1930 et 1955, les remembrements, amiables ou officiels, n'ont pas changé profondément la nature des exploitations. Cette statistique de 1930 porte sur les propriétés et non pas sur les exploitations, mais le regroupement de plusieurs parcelles en un même champ de culture se heurte à des difficultés de tous ordres : propriétaires différents, baux, échanges amiables entre agriculteurs, attachement à "sa terre", etc...

Si à BOULIGNEUX, en DOMBES, on trouve de "grandes" propriétés qui voisinent les 50 hectares, avec des parcelles de terrain, moyennes de 1,83 hectare, cela représente un cas exceptionnel dans le départ-

11. "Grandes exploitations" comparativement à la moyenne du département, mais non pas à celle du bassin parisien ou aux plaines du Nord de la FRANCE. L'existence de ces grandes exploitations vient du régime de propriété : en DOMBES, plus qu'ailleurs, de vastes domaines appartiennent à des "familles" qui habitent LYON ou PARIS. Cf. M. BOSSI. *Statistique du Département de l'AIN*. Paris, TESTU, 1807, 659. P. GUICHARD remarque que "le régime de la grande et moyenne propriété a permis une modernisation plus rapide et plus complète qu'en BRESSE". *Connaissance des Pays de l'AIN*, Op. cit. 20.

tement. Du VAL de SAONE où la propriété moyenne est de 1,10 hectare, en parcelles de 10 ares, au BUGEY (1,83 hectare de propriété en parcelles de 15 ares) et à la BRESSE (3,89 hectares en parcelles de 37 ares), la structure foncière offre le spectacle d'une véritable pulvérisation.

Ainsi le Bressan de MARSONNAS, propriétaire de 3,89 hectares, ne possède pas moins de 11 parcelles ; le Bugiste de CEYZERIEU, avec la jouissance de 1,83 hectare, voit sa propriété atomisée en plus de 12 parcelles. Même en DOMBES où la situation semble, à première vue, plus propice à la culture, le domaine de 44,98 hectares se subdivise en 24,83 parcelles. Les conséquences d'un tel émiettement sont évidentes : handicap certain pour les agriculteurs, perte de temps, fatigue, difficulté de la mécanisation, rentabilité rendue aléatoire. Comme le remarque un témoin de ces années là, devant les plaintes des agriculteurs de TREFFORT, un village du REVERMONT, les agriculteurs se fatiguent pour rien et leurs enfants ne veulent plus mener une telle vie :

"Vous devez parcourir deux kilomètres pour mener un tombereau de fumier au pré, puis revenir sur vos pas et faire trois autres kilomètres pour aller sarcler votre maïs ou vos pommes de terre. Puis revenir de nouveau, puis repartir encore, jamais dans la même direction. Vos travaux varient à chaque saison, mais ce qui est invariable, c'est la position de vos champs plantés à tous les points cardinaux. Que de chemin à couvrir du matin au soir ! Que de pas inutiles ! Vous vous fatiguez pour rien et le temps passe. Il passe d'autant plus vite que vous allez doucement. Vous êtes bien obligés de régler votre allure sur celle du boeuf ou des vaches, bêtes lentes et paisibles que rien ne peut faire courir. (...) Si vos domaines étaient centralisés au lieu d'être morcelés, vous économiseriez un quart de journée. Progrès énorme et riche de conséquences".¹²

12. Léon FRACHET. "Splendeur et misère de mon village", *Visage de L'AJN*. Bourg en Bresse, V.A., 1949 (7). Juillet-septembre, 37.

DES FAMILLES DE PETITS PROPRIETAIRES qui travaillent, sans salarié,
avec l'aide ponctuelle des enfants.

Dans le département de l'AIN, le métayage est pratiquement inexistant en l'année 1955, date du Recensement Général de l'Agriculture : on n'en compte que 0,7 % sur l'ensemble du territoire. Les 49 % des 29,957 exploitants agricoles sont propriétaires exploitants, ou bien propriétaires et fermiers pour une partie de leurs terres, 22 %. Les fermiers louant leur exploitation sont 22,6 % du total. En somme, dans l'ensemble du département, le faire valoir direct ou le faire valoir associé -propriétaire et locataire- représente plus des trois quarts des familles agricoles (76,10 %).

Bien entendu, les petites exploitations que nous avons décrites n'ont pas le besoin ou la possibilité de faire appel à un ouvrier agricole extérieur à la famille. Parmi les exploitants, 1978 emploient 1 ouvrier salarié (6,6 %) ; moins de 500 en emploient 2 (1,4 %) ou 3 et plus (0,6 %). En revanche, les familles sont souvent nombreuses : 7.220 exploitants (24,1 %) ont une famille de 5 à 9 personnes et 10.273 (34,3 %) de 3 à 4 personnes. Quelques exploitations (1 %) ont une charge de plus de 10 personnes.

Comme le remarque André RICHARD ¹³, la petite exploitation arrive à assumer à une famille moyenne des conditions de vie inférieures à la moyenne et permet l'"établissement" convenable des enfants, uniquement dans des cas exceptionnels. Généralement, après avoir été employés comme une main d'oeuvre nécessaire à l'exploitation familiale et non rémunérée, les enfants doivent partir :

"Très tôt, ceux-ci participent au travail de tous les jours. Il y aura même une époque où, devenus grands, la situation sera facilitée, mais pour peu d'années ; par la suite, on se trouvera en présence du problème inverse. Que faire des enfants ? Un certain nombre de jeunes quitteront

13. André RICHARD. "Le Problème de la petite exploitation agricole", *Visage de l'AIN*. Bourg en Bresse, V.A., 1958, 1, Janv.-Mars, 37.

la terre, les filles surtout. Je n'en voudrai pour preuve que l'origine des "bonnes à tout faire" qu'on rencontre en ville. Aussi, ce sont les mères de famille qui poussent leurs filles à s'en aller et on arrive dans beaucoup de régions au fait suivant : des jeunes gens désireux de rester à la terre ne le peuvent pas, car ils ne trouvent pas de compagnes".

DES REVENUS MODESTES ET DES CONDITIONS DE VIE PRECAIRES

Dans le monde paysan, on parle peu de ses revenus ; nous n'avons donc pas de documents précis. Sans doute, l'exiguïté des surfaces pousse-t-elle l'agriculteur à un rendement maximum de ses terrains, et l'élevage des porcs et des volailles ¹⁴, s'allie, ça et là, avec des cultures spécialisées : tabac, cultures légumières de plein champ, vigne. Dans la grande généralité des cas, les revenus sont cependant modestes.

Si l'on veut tenter de synthétiser les éléments statistiques que nous possédons, en une moyenne, l'exploitation typique que nous rencontrons est construite en pisé ¹⁵, les agriculteurs s'y adonnent à la polyculture et à l'élevage. Sur les 10,66 hectares de sa superficie, la moitié des terrains sont en pré (54 %), quelques arpents donnent le vin ou quelque culture spécialisée (5 %). Les boeufs ou le cheval font les travaux -car il y a rarement un tracteur (19, pour cent exploitations)- allant et venant entre les parcelles de blé, de betterave ou de pomme de terre. Le lait livré à la "fruitière" ou à la coopérative procure "la paie du paysan". En dehors de l'autoconsommation, une vache produit un revenu moyen net de 1.360 francs par an. Au troupeau des 4 ou 5 vaches, (4,1 en moyenne), s'ajoutent 2 bovins de viande et quelques porcs à l'engrais (2,17), rarement une truie mère (0,3 par exploitation), la volaille et les oeufs, vendus au marché hebdomadaire en attendant la création des coopératives, complètent le modeste revenu

14. Surtout dans la région nord du département, la BRESSE, depuis longtemps productrice d'oeufs et de poulet de qualité, protégé par un label de poulet de BRESSE.

15. Terre battue et séchée, reposant sur un socle de pierre ou de cailloux.

d'une famille qui vit chichement.

Les problèmes techniques sont nombreux. Il faut entretenir les bâtiments et acheter le matériel, mais le manque de capitaux rend difficile la modernisation.

Les problèmes familiaux ne le sont pas moins. Tout le monde travaille dur et beaucoup, à commencer par la mère dont la vie harassante en fait une femme ridée et vieillie avant l'âge. Elle n'a que peu de temps à consacrer à sa santé, à celle de ses enfants ou à leur éducation :

"La mère souvent occupée et lasse, ne peut répondre à toutes les questions que posent les enfants. (...) Ainsi livrés à eux-mêmes, dans la cour de la ferme ou au bout du champ, leur intelligence ne s'épanouit pas autant qu'elle le devrait.

Quand l'enfant grandit, on le fait vite travailler, et, s'il a goût à l'ouvrage, on passe souvent sur bien des défauts et des travers.

Et l'on doit peut-être chercher là, la cause profonde de la lenteur d'adaptation du paysan bressan au rythme de l'évolution actuelle"¹⁶.

Le cadre de vie, c'est la "cour" où canards, poules, chien et chat vont et viennent, dans la boue provoquée par les bêtes, les gens et les véhicules. Le fumier n'est pas très loin, proche de l'étable, et les cabinets d'aisance sont plus que rudimentaires. Si l'argent manque pour l'exploitation, il en va de même pour "la maison"¹⁷.

16. A. BOUDOL. "Un exemple de problème de la femme à la campagne. La condition sociale de la fermière bressane", in *Bulletin Technique d'Information*. Bourg en Bresse, Chambre d'Agriculture, 1948, 26, févr., 85.

17. Voir L. et G. TRENARD. *Le Bas BUGEY*. Op. cit., 237-238 ; A. RAMUS. "La vie paysanne en BRESSE", *Visage de L'AIN*. Bourg en Bresse, V.A., 1953, 21, Janv.-Mars, 20-22.

Souvent noircie par la fumée du "fourneau" et encombrée, la grande salle commune est ouverte aux volailles comme aux gens. Elle n'est pas toujours très bien organisée et n'offre pas un climat de repos à ceux qui reviennent des champs.

"Ils n'ont jamais le temps de rien faire à la maison, ni le matin, ni le soir. Les journées aux champs sont déjà trop courtes. La terre est basse, dure et ingrate. Il faut trimen beaucoup pour récolter peu. Et il faut aussi songer aux bêtes qui réclament plus de soin que les gens. Une vache qui crève, c'est une autre catastrophe que la mort du grand-père.

Alors, quand on se retrouve au logis à la grand nuit, le ventre creux et les reins cassés, est-ce qu'on regarde le plafond fumé et le parquet crotté ? Quand on est recru de fatigue et accablé de soucis, est-ce qu'on voit le désordre, la poussière, la pauvreté, la misère dans laquelle on se débat en vain depuis si longtemps, depuis toujours ?"¹⁸

UNE ENVIE DE DIGNITE

Il n'est pas besoin de noircir le tableau par plaisir. Les descriptions, comme les statistiques, révèlent une vie difficile¹⁹. Si les parents ou les vieux subissent, avec peine, les aléas des saisons, le morcellement de l'exploitation, l'isolement, le manque d'eau courante

18. L. FRACHET. *Splendeur et misère de mon village*, op. cit. 15.

19. C.f. page ci-contre, les statistiques de confort des logements, tableaux A4 et A5. On remarque que dans l'ensemble des logements agricoles du département, seulement 1,27 % ont une baignoire et une douche ou que 97,87 % n'ont aucune installation sanitaire déclarée, en 1954. En 1975, dans le canton de COLIGNY, 53,8 % des logements, agricoles et ruraux, n'ont pas encore baignoire ou douche, et que 22,1 % seulement des logements sont classés comme confortables. On devine aisément la situation des petits agriculteurs.

et une politique agricole qu'ils n'apprécient guère, les jeunes générations supportent de plus en plus difficilement le travail harassant de la ferme, but de toute chose, et l'horizon bouché par la haie du voisin. Poussés par la nécessité de trouver du travail, mal à l'aise dans leur campagne, et révoltés par le qualificatif de "bouseux"²⁰ dont les gratifient maints citadins ou les chatelains du pays²¹, les jeunes quittent la terre à la recherche d'une vie meilleure et d'une "reconnaissance" sociale.

C'est dans ce contexte que naissent la JAC et sa volonté de dignité paysanne.

20. C.f. l'analyse de P. BOURDIEU. "Une classe objet", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. Paris, 1977, 17-18, 2-5. L'auteur décrit ces masses paysannes comme dominées culturellement au point qu'elles s'identifient elles-mêmes à l'image dévalorisante qu'en donnent les classes dominantes : "Il est significatif que la représentation dominante soit présente au sein même du discours dominé, dans la langue même avec laquelle il se parle et se pense, le "bouseux", le "cul terreux", le "péquenot", le "plouc", le "péouze" qui parle avec un "accent du terroir" à son correspondant à peu près exact (en béarnais) dans le "paysanas empaysané", le gros paysan empaysané, dont on vaille les efforts pour parler le français en l'écorchant (francimendeja) et à qui sa lourdeur, sa maladresse, son ignorance, son inadaptation au monde citadin valent d'être le héros favori des histoires drôles les plus typiquement paysannes" (p. 4).

21. Souvenirs personnels de l'auteur, dans son village natal.

CHAPITRE CINQUIEME

LES ANTECEDANTS ECCLESIAUX DE LA JAC

LE PIONNIER DES OEUVRES CATHOLIQUES DANS L'AIN : l'Abbé COTTARD-JOSSERAND

Dans le contexte de polémique où s'opposent chrétiens et anti-cléricaux au début du siècle, et qui aboutira à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 (E. COMBES), un groupe de prêtres -à la tête desquels se trouve Monseigneur PERRETANT- et de laïcs bressans fondent le Bureau Diocésain des Oeuvres à la fin de l'année 1904. L'évêque, Monseigneur LUÇON, couvre, de son autorité, ce centre d'action religieuse et sociale et il nomme, comme Secrétaire Général des Oeuvres, l'abbé COTTARD-JOSSERAND, un pionnier infatigable qui restera à son poste jusqu'à sa mort en février 1935.

"L'abbé COTTARD"¹, comme on l'appelle dans le diocèse de BELLEY, devient alors le délégué à l'action catholique et sociale. Pour s'assurer les moyens matériels de sa tâche, il fonde tout d'abord une imprimerie et une librairie, toutes deux sous le patronage de Jeanne d'Arc, à laquelle il a emprunté jusqu'à sa devise, "Vive labeur". Après avoir créé la revue mensuelle "l'Echo paroissial", sa première oeuvre de bulletins paroissiaux, et les "Jardins Ouvriers"² autour de l'idée *Famille, Terre, Maison*, à la même époque, il fonde les premières écoles

-
1. "Mort de l'Abbé COTTARD". *La Croix de L'AIN*. Bourg en Bresse, 24 février 1935, 20. Dans les références que nous donnons et qui se rapportent au corpus de presse, le dernier chiffre renvoie au numéro d'ordre, dans la suite chronologique bibliographique.
 2. Les "Jardins Ouvriers" sont des petits lopins de terre situés à la périphérie de la ville de BOURG en BRESSE, loués par

ménagères pour jeunes filles : une école centrale est fixée à BOURG et d'autres sont ambulantes dans les chefs-lieux de cantons ou les villages.

La jeunesse est une passion de sa vie. Partout, dans le diocèse et bien au-delà de ses frontières, il suscite des groupes de jeunesse catholique qu'il regroupe et organise par le moyen de retraites fermées et de "Cercles d'Etude", et des congrès cantonaux. Après l'hécatombe de la guerre de 1914-1918, l'abbé COTTARD-JOSSERAND organise la Fédération de la Jeunesse Catholique de l'AIN pour regrouper les garçons et, d'autre part, la Fédération Jeanne d'ARC, pour les filles.

LE REGROUPEMENT DE LA JEUNESSE MASCULINE CATHOLIQUE : La FEDERATION de la JEUNESSE CATHOLIQUE de l'AIN "Le BLE QUI LEVE".

Sans spécificité de milieux, la première fédération de la Jeunesse Catholique de l'AIN regroupe les jeunes gens. Ils s'organisent autour du "Père COTTARD", qui en est l'âme et le directeur. Mais bientôt, la première guerre mondiale vient mettre à sac les effectifs des groupes et disperser les "élites" formées à grand peine. Passée la tourmente et rentrés les "poilus", la seconde fédération prend corps. L'Abbé COTTARD lui donne un nom emprunté à l'un des romans de René BAZIN : *Le Blé qui lève*.

Cette fédération du *Blé qui lève*, qu'on appelle aussi et à nouveau la Fédération de la Jeunesse Catholique de l'AIN, se constitue en l'année 1920. Les groupes de jeunes gens chrétiens sont organisés en cinq arrondissements : BOURG, NANTUA, BELLEY, TREVOUX et GEX. Le lien entre tous les militants, correspondants et chefs de groupe se fait par le biais d'une revue mensuelle : "le Blé qui lève". La Fédération a une devise : *Piété - Etude - Action*.

(Suite de la note 2) - l'association diocésaine et mis à la disposition d'ouvriers urbains. Ces derniers, en échange d'une cotisation, y trouvent à la fois un délassement, un divertissement et un complément financier "en nature", sous forme de légumes frais.

L'oeuvre prend rapidement de l'extension, puisqu'en 1929, année où naît officiellement la JAC dans l'Est et au niveau national, la F.J.C.A. (Fédération de la Jeunesse Catholique de l'AIN) compte 2.165 cotisants réguliers et 2.400 abonnements à la revue "Le Blé qui lève"³.

Sous la direction de l'abbé COTTARD-JOSSERAND, la fédération est organisée autour d'un président, d'un secrétaire général et d'un bureau fédéral. Ce staff organise les programmes d'études, les semaines rurales, les retraites fermées à la Trappe de Notre Dame des DOMBES et, occasionnellement, les congrès cantonaux ou fédéraux qui réunissent les jeunes gens, en même temps que les hommes, en de vastes rassemblements à caractère religieux :

*"Semaines rurales, cercles d'études, retraites fermées, c'est par cela que se forme peu à peu, dans notre département, une élite de jeunes hommes à l'intelligence ouverte, à l'initiative toujours en éveil, au coeur ardent et profondément dévoué. Beaucoup ont déjà fait leurs preuves ; ils sont devenus de véritables chefs, et par la sympathie dont on les entoure et par l'influence qu'ils exercent, ceux-là font véritablement honneur à notre chère fédération"*⁴.

LES SEMAINES RURALES : Education spirituelle et formation professionnelle.

La première "semaine rurale"⁵ prend naissance dans le diocèse de BELLEY en janvier 1920. L'initiative vient alors de LYON, où la Chronique Sociale de FRANCE et l'Union des Syndicats Agricoles du Sud-Est ont lancé cette "semaine spéciale" pour la formation des "élites paysannes dont les institutions agricoles ont besoin pour vivre et

3. "Le Blé qui lève". Bourg, sept. 1929, 185.

4. E. COTTARD-JOSSERAND (directeur de la FJCA). *Le Blé qui lève*. Bourg, Janvier 1936, 5.

5. Le terme de "semaine agricole" conviendrait mieux, compte tenu du programme qui s'adressait au départ presque spécifiquement à des jeunes agriculteurs, mais le vocable de "rural" a été conservé par la suite.

s'organiser"⁶. "L'abbé COTTARD" lance les semaines rurales pour "la formation totale, au temporel et au spirituel, d'une élite de jeunes cultivateurs"⁷. Il fait venir, à BOURG en BRESSE, les orateurs les plus qualifiés, de son point de vue, et spécialement ceux qui enseignent dans les cours par correspondance du "Sud-Est".

La Semaine Rurale réunit ainsi, dans un même programme, des aspects de formation professionnelle agricole et des aspects d'éducation religieuse et morale, sans oublier les aspects de loisirs et de gastronomie fort prisés dans la région de BOURG en BRESSE. A titre d'exemple, voici le programme de la semaine rurale de 1929 à BOURG en BRESSE, date à laquelle naît la JAC en FRANCE⁸.

-
6. c.f. M. de GANAY (S.J.). *Problèmes paysans et apostolat spécialisé*. Paris, Spes, 1935, 190-191.
 7. "Mort de l'abbé COTTARD". *La Croix de l'AIN*. Bourg, 24.2.1935, 20 bis.
 8. "Notre 10ème Session d'Etudes Sociales Agricoles.
La Semaine Rurale à BOURG, du 21 au 24 Février.
Programme des cours.
 - 1/ Comment améliorer son sol ? Les amendements en agriculture : leur rôle, leur emploi.
 - 2/ Comment obtenir un meilleur rendement du bétail par une alimentation rationnelle ?
 - 3/ Le cheval : son élevage, son utilisation dans notre région.
 - 4/ Le blé et ses ennemis.
 - 5/ Les céréales accessoires : maïs et blé noir.
 - 6/ La betterave fourragère : étude de variétés et comparaison de valeurs.
 - 7/ Hygiène de l'étable.
 - 8/ Le lait et les soins qu'il réclame.
 - 9/ L'eau à la ferme : captation, canalisation, distribution.
 - 10/ Les restrictions apportées par la loi au droit de propriété.
 - 11/ Communications diverses : Assurances sociales, loi Loucheur, etc...

Nous signalons à nos amis que durant la Semaine Rurale, vendredi 22 février dans la soirée, nous espérons pouvoir

LES CERCLES d'ETUDES = sous la direction du Curé.

Dans les paroisses, "les cercles d'études" s'organisent autour du curé, ou du vicaire. Sous la houlette du pasteur, les jeunes volontaires se réunissent généralement tous les quinze jours, depuis l'automne jusqu'au début de l'été. Pendant la période des gros travaux, les rencontres se font plus espacées et parfois s'arrêtent complètement. Certains cercles, plus vigoureux et plus volontaires, se réunissent chaque semaine pour l'étude, mais aussi pour la préparation de la séance théâtrale ou pour la communion fédérale, etc... Tous, cependant, ont une finalité qui est souvent rappelée par l'un ou l'autre des dirigeants fédéraux, lorsque revient l'automne et la saison des cercles : il s'agit d'amitié et de travail, pour une progression spirituelle et morale.

"C'est avec joie que nous saluons l'arrivée de la "Saison des Cercles", qui, dans la plupart de nos paroisses, recommence avec la Toussaint.

Réfléchissons quelques minutes à ce que nous devons être pour notre Cercle, si nous voulons qu'il soit vraiment

(suite de la note 8) - conduire tous les auditeurs internes à MARLIEUX pour une visite explicative de la laiterie. Dans la soirée du 23, démonstration de réparation de matériel agricole, visite d'un atelier et causerie. (...) Enfin, dimanche 24 février, à l'occasion de la clôture : Assemblée Générale des correspondants et des chefs de groupe.

9 h 30 = Conférence de M. de MONICAULT, puis Assemblée fédérale.

11 h 30 = Messe à Notre-Dame - Cantiques ruraux.

12 h 15 = Banquet à l'hôtel de la poste.

14 h 30 = Au théâtre municipal, Concert de la Bonne Chanson, par André CHENAL et Jean FRAGEROLLE, de la revue : *"Nos chansons françaises"*.

Comme on peut déjà s'en rendre compte, le programme de la semaine rurale sera des plus variés et donnera entière satisfaction à tous ! C'est le 10ème anniversaire. Il convient de marquer cette date ! E. COTTARD-JOSSERAND"/
cité dans *Le Blé qui lève*. Bourg, Janvier 1929, 13.

utile à notre formation. Tout d'abord, rappelons-nous bien qu'un cercle ne peut vivre que sous le signe de l'amitié et sous celui du travail. Mais avons-nous réfléchi à ce que c'est exactement qu'un Cercle d'Etude : c'est un groupement d'amitié autour du prêtre pour nous rendre meilleurs. (...) Meilleurs dans nos coeurs, par l'amitié bien loyale et bien franche que nous porterons à nos camarades, à nos amis, par le respect et l'affection dont nous entourerons notre pasteur, nos parents et nos concitoyens.

Meilleurs dans notre profession, par la fierté que nous aurons à lui appartenir, à la défendre, à l'honorer en la pratiquant mieux et pour cela nous l'étudierons...

Meilleurs dans nos paroisses, en aidant notre cher et dévoué curé autant que nous le pourrons, (...) en communiant plus souvent, en assistant à tous les offices, en montant au chœur, meilleurs par une action sociale plus intense en diffusant les bons journaux et les bons livres, en travaillant au développement de nos Sociétés de Mutualité ou de nos Syndicats agricoles, en prenant de bonnes initiatives en pratiquant intelligemment notre devoir civique⁹.

Chaque automne, un programme annuel d'étude est préparé. Il est diffusé dans les Cercles par la revue fédérale et expliqué par de nombreuses journées de lancement, organisées dans les cantons. Chaque année, la fédération aborde un thème de réflexion à caractère religieux et d'autres "sujets d'actualité". Pour les cercles "ruraux", à tout cela s'ajoute "l'enseignement agricole par correspondance"¹⁰.

Ces thèmes sont souvent à caractère doctrinaux ou apologétiques en vue de "reconstruire avec du ciment chrétien"¹¹ un monde éprouvé par la guerre. C'est ainsi que "la fédé" propose tour à

9. Henri de SEYSSEL (président de la FJCA), "Semailles", *Le Blé qui lève*. Octobre 1929, 187.

10. *Le Blé qui lève*. Octobre 1929, 197. Nous reviendrons sur l'Enseignement Agricole par Correspondance, dans un chapitre ultérieur.

11. En 1927, à la veille de la crise de 1929, l'abbé BERGEY, Député de la Gironde, écrit dans *Le Blé qui lève* un édito-

tour : le sacrement de l'ordre (hiver 1926-27)¹² ; le sacrement de mariage (1927-28)¹³ ; l'Eglise, le prêtre et nos devoirs envers lui (1928-29)¹⁴ ; la jeunesse et le patriotisme (1929-1930)¹⁵ ; etc...

(suite de la note 11) - rial où il traite de "la crise", non point économique ou politique, mais morale :

"Le problème qui se pose, à mon humble avis, n'est point d'ordre, ni politique, ni électoral, ni économique, ni financier. Affirmer le contraire, c'est confondre les effets et la cause.

La crise précise, profonde, angoissante, est d'ordre intellectuel et moral. C'est une crise de principes et de conscience.

La guerre a bousculé les doctrines, endurci les coeurs, matérialisé les esprits. (...)

Quoi qu'on en dise, quoi qu'on en fasse, le problème demeure religieux (...)

Il faut reconstruire l'édifice par en bas, avec du ciment chrétien".

Le Blé qui lève. Bourg, mars 1927, 49.

12. *Le Blé qui lève. Bourg, décembre 1926, 206.*

13. *Ibidem, octobre 1927, 173 et suivantes.*

14. *Ibidem, octobre 1928, 176 et suivantes.*

15. *Ibidem, octobre 1929, 196 et suivantes. Le programme d'étude de cet hiver 1929-1930 qui porte sur la jeunesse nous semble intéressant à citer. En voici les principaux chapitres :*

1/ Les fausses maximes de la jeunesse :

**Je ne suis plus un enfant ! Je peux bien tout voir.*

On n'a pas le droit de s'exposer à la tentation et de mal faire.

**Il faut bien s'amuser un peu.*

Prenons surtout la vie au sérieux.

**Il faut bien que je fasse comme tout le monde !*

Soyez de l'élite. On n'en est que plus estimé et aimé.

**Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.*

Ceux qui ne savent pas se gêner manquent de caractère et ne méritent aucune estime.

En plus de ces thèmes imposés à tous les cercles, il existe aussi des "questions d'actualités" proposées aux plus vaillants, qui se réunissent plus souvent. L'étude porte sur les assurances sociales et la loi LOUCHEUR (1926) ; la messe, le devoir électoral (1927) ; la presse, le MEXIQUE martyr (1928) ; la tuberculose (1929), etc... Ainsi, au fil des années, les Cercles étudient les principaux aspects de la doctrine religieuse et sociale de l'Eglise "enseignante".

LA REVUE MENSUELLE "Le Blé qui Lève" : au service de l'action fédérale.

La revue mensuelle, "Le Blé qui lève", fait écho aux finalités fixées par les dirigeants, souvent clercs ou laïcs des classes moyennes, ou supérieures¹⁶. On y trouve les "consignes" de la fédé, les articles de formation doctrinale, une chronique liturgique, un calendrier des retraites et des pèlerinages, un carnet des fiançailles, des mariages et des naissances, pour tisser, entre tous les membres, une amitié à laquelle la fédération attache grande importance.

Suivant la période de l'année et les besoins de la cause, les pages du bulletin s'ouvrent largement au programme et aux comptes-rendus de la Semaine Rurale, dont nous avons mentionné l'existence, aux congrès des "élites chrétiennes" : "correspondants ou chefs de groupe paroissiaux". Parfois, des articles de réflexion ou d'apologétique magnifient le Pape ou Jeanne d'ARC, patronne de la Fédération, et pourfendent allègrement les Francs Maçons, les Communistes et autres "ennemis" désignés de l'Eglise.

(suite de la note 15) -

2/ Patriotisme et Internationalisme

- . la patrie . la guerre
- . la paix . l'internationalisme
- . catholicisme et internationalisme
- . la Société des Nations.

3/ Enquête sur le repos du dimanche

(des récompenses seront accordées à ceux qui feront les meilleurs rapports).

16. c.f. la liste des membres du comité fédéral de 1929. *Le Blé qui lève*. Bourg, Janvier 1929, 21-22.

Dans "le Blé qui lève", les "cercles" disposent d'une large place pour leurs compte-rendus d'activité, leurs bonheurs ou leurs déboires. Ainsi le lecteur est-il informé sur l'ensemble des activités des Pays de l'AIN¹⁷. De plus, il est invité à prendre du feu sur ses collègues qui fréquentent les cercles d'élites.

17. A titre documentaire, nous citons, ci-dessous, trois extraits de cette chronique des cercles qui nous paraissent typiques de ce que nous avons pu lire.

"CRAZ-sur-REYSSOUZE : Le cercle du "Bienheureux CHANEL" a repris ses réunions depuis le début de novembre. Nous nous réunissons chaque mercredi, sous la présidence de Monsieur le Curé, qui traite devant nous des diverses questions, suivant le programme du "Blé qui lève". Notre petit groupe comprend 18 membres. Trois de nos membres ont pris part à la retraite de la Trappe des DOMBES et en sont revenus très contents. Nous préparons aussi une séance récréative, pour augmenter nos ressources (car nous n'avons point de membres honoraires) et pour venir en aide à l'école libre".

Le Blé qui lève. Bourg, déc. 1930, 290.

FOISSIAT : Depuis le mois de novembre, nos réunions ont repris leur cours. Le cercle continue sa marche normale, il suit la route tracée par les aînés pour atteindre l'idéal -aller toujours plus haut vers les sommets, vers la vraie lumière...- Il continue sa vie de travail fécond, d'étude de vie intérieure, sous la direction de notre dévoué vicaire, Monsieur l'abbé FELIX.

Notre cercle d'études suit rigoureusement le programme de la fédé ; nos réunions ont lieu une fois par semaine. Une séance consiste premièrement par un rapport, fait par l'un des nôtres, sur la question traitée à la dernière réunion ; ensuite notre directeur nous traite une question nouvelle. Il va sans dire que nous ne nous quittons pas comme ça ; avant de nous séparer, nous faisons une bonne partie de cartes.

Tout ceci montre que tout marche, dans notre cercle, et que nous travaillons tous à faire de notre cité paysanne

(Suite de la note 17) - le plus de bien possible et que notre maxime soit toujours la même : "se dévouer pour servir".
Le Blé qui lève. Bourg, mars 1930, 82.

"VIRIAT : Eh ! oui c'est l'automne, l'été a expiré et chacun de nos amis du cercle voit déjà la perspective de l'hiver de labeur qui sera bientôt là. Déjà on parle de répétitions pour la séance récréative annuelle. Mais avant d'entrer dans l'avenir, retournons sur nos pas et regardons ce que fut l'année 1930 pour le cercle de VIRIAT.

Réunions tous les quinze jours, depuis fin octobre jusqu'à PAQUES. A ces réunions : études religieuses, programme de la fédé, conférences agricoles, projections lumineuses, tels étaient les sujets traités dans nos réunions. Et, ce que le correspondant est fier de dire : la piété, jusque là un peu en arrière vis à vis de l'étude et de l'action, a pris la vraie place qu'elle doit avoir. La communion fédérale est très suivie et les rendez-vous à la Table Sainte ont lieu beaucoup plus souvent que dans le passé.

Et au pèlerinage fédéral d'ARS du 31 Août, nous étions 17. Tous, nous assistâmes à la messe de communion de 8 heures et dix firent la Sainte communion.

Et à LOURDES aussi, sept du Cercle (dont le correspondant) allèrent à la grotte bénie prier la douce Mère du Ciel d'envoyer ses grâces sur leur paroisse et leur fédé.

Nous avons aussi généreusement répondu à l'appel de Monseigneur en offrant notre communion du 5 octobre, pour le recrutement sacerdotal. Le Cercle était à peu près au complet, au rendez-vous".

Le Blé qui lève. Bourg, octobre 1930, 236.

LA FEDERATION JEANNE d'ARC : les Semeuses, les Cadettes et les
Benjamines.

La Fédération féminine Jeanne d'ARC fait pendant aux groupes masculins du "Blé qui lève". Elle semble avoir eu une importance considérable. Malheureusement toutes ses archives ont présentement disparu ; tant au siège de l'Evêché de BELLEY qu'à celui des Archives Départementales, nous n'avons découvert aucun document de première main. Nous allons cependant tenter de reconstituer, à travers les recensions du journal hebdomadaire diocésain et de quelques témoignages, quelques facettes de son organisation et de ses activités.

Sous l'influence dynamique de l'abbé COTTARD-JOSSERAND, la fédération des Semeuses de l'AIN, ou Fédération Jeanne d'ARC, naît à l'entour des années 1925. Cette institution, à base paroissiale, prend assez vite de l'ampleur. Au Congrès des Semeuses, à BOURG, le 6 mai 1934, la secrétaire générale, Mademoiselle Madeleine MORELLET, annonce l'existence de 254 groupes locaux, totalisant 5.600 adhérentes. Lorsque, le 15 mai 1938, les Semeuses s'intègrent au mouvement de la Jeunesse Agricole Catholique Féminine, "la JACF"¹⁸, la fédération compte 240 groupes paroissiaux et 4.200 militantes.

Aux Semeuses, jeunes filles aînées, s'adjoignent les cadettes, adolescentes, et les benjamines. De 1934 à 1938, elles regroupent environ 2.500 adhérentes, réparties en 130 groupes paroissiaux. C'est ainsi une fédération de près de 8.000 jeunes filles ou enfants, qui, par le détour de leurs dirigeantes, attendent les "consignes" de la hiérarchie.

Ces membres ont leurs revues. "Semeuses", destinée aux aînées, compte 3.700 abonnées en 1938. "Cadettes", la revue destinée aux plus jeunes, atteint 2.500 abonnées. Malheureusement, la collection de ces revues doit dormir dans quelque grenier inconnu, paisible et poussiéreux.

18. "3.500 jeunes filles des Pays de l'AIN, en congrès à BOURG reçoivent les directives d'Action Catholiques". *La Croix de l'AIN*. Bourg, 22.5.1938, 98.

LEUR DEVISE : *S'ÉCLAIRER POUR RAYONNER.*

Les semeuses préconisent une finalité spirituelle à but apostolique : après avoir étudié la religion, elles sont invitées à devenir les auxiliaires du prêtre, "vicaires de leurs curés"¹⁹. Ainsi, leur action doit-elle s'appuyer, avant tout, sur la paroisse. En soumission à leurs curés²⁰, elles doivent rendre les multiples services que les prêtres peuvent attendre : catéchisme, chants aux offices, quête, vente des oeufs de PAQUES au profit de l'école libre, etc...²¹. Comme le dit leur devise, elles doivent :

*"s'éclairer pour rayonner. S'éclairer dans les cercles d'études, dans les réunions cantonales, à la lumière des enseignements pontificaux, sous la direction des prêtres, afin d'être des modèles d'apostolat et de vérité"*²².

Les finalités temporelles sont moins perceptibles, sans doute parce qu'elles sont beaucoup moins développées dans les documents, signe qu'elles sont secondes, voire secondaires. En effet, l'action des Semeuses "doit s'appuyer avant tout sur la paroisse, puis dans le milieu familial, et enfin dans la profession"²³. Cependant, la fédération Jeanne d'ARC organise des "Journées Rurales" pour jeunes filles, preuve que les Semeuses ne se bornent pas uniquement au domaine "religieux".

-
19. "Magnifique Congrès des "Semeuses" à BOURG le 6 mai". *La Croix de L'AIN*. Bourg, 16.5.1934, 18.
 20. "La journée des jeunes filles et catéchistes volontaires", *Ibidem*, 22.5.1936, 43.
 21. "3.500 jeunes filles en Congrès à BOURG reçoivent les directives d'Action Catholique", *Ibidem*, 22.5.1938, 98.
 22. "L'AIN à LOURDES", *Ibidem*, 27.9.1936, 45.
 23. "La journée des jeunes filles et catéchistes volontaires", *Ibidem*, 9.8.1936, 43.

LES ACTIVITES : CONGRES, MESSES, COMMUNION MENSUELLE et JOURNEES RURALES

L'image que nous donne la presse, des activités des Semeuses, est évidemment événementielle. Les aspects temporels et spirituels sont intimement liés, au sein des manifestations diverses. La retraite fermée, dans un des nombreux couvents du diocèse, souvent BOURG ou GROISSIAT, est une des bases importantes de la fédération Jeanne d'ARC, en complément des rencontres paroissiales :

"Des journées de récollection réunissent les Semeuses de chaque région et sont un excellent complément du programme d'étude et d'action qu'elles poursuivent dans tous leurs groupes. Les mêmes sujets y sont abordés et on cherche très simplement à en dégager, ensemble, toutes les lumières spirituelles"²⁴.

Au fil des congrès cantonaux, les messes, les saluts du Saint Sacrement, les consécration à la Sainte Vierge, les incitations à la communion mensuelle voisinent avec les recommandations invitant à être catéchiste volontaire.

Cependant, les Semeuses ne se cantonnent pas à la sacristie. Sous l'influence de l'abbé COTTARD, son premier "directeur", et de ses successeurs, les abbés DUPONT et MONDESERT, la fédération Jeanne d'ARC se donne un programme de formation ménagère et professionnelle.

L'école ménagère dispense des cours, dans des centres fixes, en certains gros centres du département. Ces cours sont aussi donnés sous forme "ambulante", dans les villages faiblement peuplés. Ils tentent de répondre à l'immense besoin de formation des jeunes paysannes des Pays de l'AIN, par un programme à la fois pratique et théorique :

24. "L'activité de la fédération Jeanne d'ARC", *La Croix de l'AIN*. Bourg, 30.1.1938, 87.

"Le programme très varié et très complet comprend des cours pratiques de cuisine, de coupe, de lingerie, de raccommodage, de repassage, des cours d'hygiène et de médecine pratique, des cours théoriques d'agriculture (la femme à la ferme et au jardin)²⁵.

Les élèves sont acceptées à partir de 14 ans pendant les "cours du jour". Ils ont lieu tous les jours, jeudi et dimanche exceptés, pendant l'hiver ; mais à côté de ce public de jeunes filles, l'école ménagère s'adresse aussi, en "cours du soir", aux dames du pays. Au terme de cette formation, on "subit un examen" et suivant le cas, on obtient un diplôme d'études ménagères ou un certificat d'études ménagères²⁶.

Il existe également pour les jeunes filles, des cours par correspondance organisés par l'Union du Sud-Est de LYON, mais nous ne connaissons pas leur programme et leurs relations avec les écoles ménagères locales. En 1938, "*plus de 100 semeuses ont suivi ces cours*"²⁷ : ce chiffre donne un ordre de grandeur sur le nombre des participantes et laisse supposer que l'impact de ces cours, sur la fédération des Semeuses, n'est pas considérable.

A côté de l'école ménagère et des cours du Sud-Est, la fédération Jeanne d'ARC organise des journées rurales de formation ménagère et agricole. Elles rassemblent souvent des centaines de participantes. La première journée a lieu en 1937, à MONTMERLE sur SAONE, sous la direction de l'abbé Jean MONDESERT, avec la collaboration des professeurs de l'école ménagère ambulante. Le programme de ces journées est de même structure : au départ, les jeunes filles "participent à la messe", puis "suivent les cours et les exercices pratiques" de la matinée. Ils portent sur l'art et la manière de faire une bonne cuisine - chose fort appréciée en BRESSE-, sur l'hygiène, les pansements et la pharmacie domestique ou bien encore sur la couture. L'après-midi,

25. "l'Ecole Ménagère Ambulante", *La Croix de L'ASN*. Bourg, 1.1.1933, 1.

26. "l'Ecole Ménagère Ambulante", *La Croix de L'ASN*. Bourg, 1.1.1933, 2.

27. "Deux belles journées rurales féminines dans les DOMBES", *Ibidem*, 3.4.1938, 90.

une conférence de l'aumônier et des dirigeantes de la fédération expose :

"la nécessité de se préparer à ses futures tâches d'épouses et de mères, leur rappelant les vertus indispensables au bonheur des foyers qu'elles fonderont demain, la nécessité de dégager sa vie du matérialisme pour l'élever vers Dieu et l'appuyer sur lui"²⁸.

Après cette causerie d'ordre spirituel et moral, une conférence agricole traite du jardin de la ferme, du choix et de la culture des légumes et des fleurs, ou, de façon plus large, de *"l'organisation du travail féminin à la campagne"*²⁹. Généralement, la journée se termine par le salut du Saint Sacrement.

Créées sous l'influence de l'abbé Jean MONDESERT, ces journées rurales sont des activités de transition. Elles acheminent la Fédération Jeanne d'ARC à la JACF. Sous l'autorité des curés, la première a une visée très paroissiale ; animée par l'aumônier fédéral, la seconde va prendre en compte "les problèmes de la vie quotidienne".

"Les journées rurales sont destinées à attirer l'attention des jeunes filles et de leurs familles sur l'importance des "métiers" de mère de famille et de maîtresse de maison, et à leur en faire toucher l'intérêt du doigt par de petites réalisations pratiques qu'elles mettent immédiatement à leur portée. C'est dans ce but que la fédération Jeanne d'ARC, qui a pris tâche d'aider sur tous les terrains, la formation de la jeunesse féminine de L'AJN, les organise"³⁰.

Les accents et les contenus sont en train de changer ; le discours lui-même se modifie : le prêtre, "directeur de la fédération", devient "aumônier". L'affiliation à la JACF n'est plus qu'une

28. "Deux belles journées rurales féminines dans les DOMBES", *La Croix de L'AJN*. Bourg, 3.4.1938, 90.

29. Ibidem, 3.4.1938, 90.

30. "Le Congrès cantonal de MONTLUEL", *La Croix de L'AJN*. Bourg, 3.4.1938, 90.

question d'opportunité. Mais, déjà, la formation et les méthodes appartiennent à l'action catholique spécialisée.

* *

*

UNE OEUVRE SOLIDE, COHERANTE et DEFENSIVE.

Ces deux fédérations diocésaines, "Le Blé qui lève" et "Les Semeuses", semblent essentiellement tournées vers l'Institution "ad intra". Leurs finalités, leur organisation, leurs consignes, leurs méthodes, leurs actions, les "questions d'actualité", les sujets ménagers ou/et professionnels sont exposés selon le prisme du dogme ou de la morale ecclésiastique. L'attitude est défensive ; la vie des cercles tournent autour des visées de l'Eglise locale ou diocésaine. En revanche, on ne trouve aucune expression des conditions de vie des jeunes ruraux ou des jeunes citadins, qu'ils soient garçons ou filles, ni aucune allusion aux répercussions sociales des grands événements économiques ou politiques, comme, par exemple, la crise des années 1929 et suivantes.

Dans l'Eglise, les paroisses sont des "en soi", centres de toutes choses et des préoccupations ecclésiastiques. Tout découle d'une perspective de chrétienté et, en conséquence, tout semble parfaitement cohérent, depuis le contenu des programmes des "cercles", jusqu'aux méthodes d'enseignement, où les prêtres sont les gens qui savent. Animées au départ, par le chanoine COTTARD-JOSSERAND et par de jeunes adultes de la bourgeoisie rurale ou urbaine³¹, les fédérations de la Jeunesse Catholique de l'AIN ont le grand avantage de dépasser l'individualisme des paroisses et de créer une conscience collective diocésaine qui n'existait pas avant elles. Pendant près de 25 ans, elles éduquent des chrétiens et forment des hommes et des femmes

31. Entretien avec le Chanoine GIVRE, ancien aumônier de la JACF et ancien directeur des oeuvres, septembre 1980.

"dévoués et soumis à l'Eglise", dans un contexte de luttes anti-cléricales, compréhensibles et, souvent, mesquines.

Il faut attendre les premières enquêtes lancées par la JOC de l'AIN en 1930 et, surtout, la volonté tenace de Monseigneur MAISONOBE, évêque de BELLEY à partir de 1935, pour "*regarder par dessus les murs du petit champ clos de la paroisse et de l'Eglise*"³², et pour dépasser, peu à peu et non sans peine, la perspective unitaire et centripète de ces fédérations diocésaines fortement organisées et peu disposées à laisser la place aux mouvements spécialisés. Elles sont cependant, sans nul doute, une fondation solide sur laquelle s'édifient de manière nouvelle la JAC et la JACF des Pays de l'AIN.

* * *

32. Entretien avec le Chanoine GUERRY, ancien aumônier de la JAC. Septembre 1980.

CHAPITRE SIXIEME

LA NÉCESSITÉ D'UNE STRATÉGIE EDUCATIVE ORIGINALE

La JAC des Pays de L'AIN commence à exister dans le contexte français des années 1935. La première guerre mondiale a laissé le pays, ses villes et ses campagnes vides des millions de morts, tombés dans les tranchées du Nord ou de l'Est. Dans les mentalités, comme dans une économie secouée par les soubresauts de la crise de 1929, la belle époque a fait long feu. Les forces politiques et idéologiques s'affrontent tant à l'intérieur de l'hexagone qu'au delà des frontières allemandes ou espagnoles. L'Eglise catholique, relativement protégée par la solidité de son organisation et son isolement culturel, enseigne une religion bien souvent coupée de la vie, avec la peur d'une modernité laïque qui vient bouleverser la société agraire, ses conduites et ses "valeurs chrétiennes"¹.

-
1. D'autres travaux décrivent plus en détail le contexte général dans lequel naissent les mouvements spécialisés d'action catholique. Nous y renvoyons notre lecteur. Voir par exemple : L. DE VANCELLES. "L'évolution du catholicisme français de la Restauration à nos jours", in *Culture et Foi*. Lyon , 86, sept.-oct. 1982, 18-19. Pour sa part, G. PARAVY décrit le contexte français qui oriente la fondation de la JAC en 1929 au plan national : "La JAC mouvement d'éducation. Sa représentation dans le journal "La Croix" " (1929-1962). Thèse de 3ème cycle, Université LYON II, 1981, 18-53. Voir encore J.C. BOULANGER. *Evolution du monde rural en FRANCE et attitude de "La Jeunesse Agricole Catholique" de 1930 à 1950*. Institut Catholique de PARIS, thèse à l'U.E.R. de Théologie et de Sciences Religieuses.

Ces courants multiformes, latents ou exprimés dans les villages ou les gros bourgs par les clans "rouges" ou "blancs" de l'instituteur ou du curé, traversent donc une société rurale conformiste sur le plan religieux et humain, soumise aux notables, mais insatisfaite de son sort. La JAC n'est pas tout à fait une inconnue pour les jeunes ruraux chrétiens du département de l'AIN, mais son influence est négligeable. A l'occasion des Semaines Rurales qui, chaque hiver, rythment la formation proposée aux participants des cercles paroissiaux, les compte-rendus relatent depuis quelques années la présence et les discours du R.P. FOREAU, premier aumônier de la JAC nationale² ou de Jean TERPEND, président de ce mouvement dans l'ISERE voisine³. Le journal "La Croix de l'AIN" informe bien ses lecteurs des premières manifestations de ce jeune mouvement jaciste : félicitations du Pape à Robert GRAVIER, président national, lors du premier congrès national de 1935⁴; premiers essais de cette JAC à BREGNIER-CORDON, au cours de l'été 1935⁵, mais ce ne sont là que premiers jalons.

Dans un terrain déjà préparé depuis près de 25 ans par l'action du "père COTTARD"⁶, la JAC de l'AIN ne va pas naître par hasard. Cependant, elle doit son émergence rapide et subite à deux événements qui surviennent au cours de l'année 1935. Le premier est la mort du chanoine COTTARD-JOSSERAND, en février de cette année-ci. Le second événement, en août, est la nomination de Monseigneur Amédée MAISONOBE, ancien supérieur du Grand Séminaire de St-FLOUR, à la tête du diocèse de BELLEY. Immédiatement, le nouvel évêque nomme, auprès de la Fédération de la Jeunesse Catholique de l'AIN, un nouvel aumônier, avec la consigne d'orienter doucement et résolument cette fédération vers l'action catholique spécialisée. Dès le mois de novembre 1935, Amédée MAISONOBE promulgue une lettre pastorale. Elle fixe "l'orientation

-
2. "Pour une meilleure organisation de la ferme", *La Croix de l'AIN*. Bourg, 28.1.1934, 10.
 3. "16ème semaine rurale de BOURG". Ibidem, 10.1.1935, 19.
 4. "La JAC félicitée par le Pape". Ibidem, 30.6.1935, 25.
 5. "Jeunesse Agricole. Réunion régionale de BREGNIER-CORDON". Ibidem, 14.7.1935, 25 bis.
 6. C'est une autre façon dont on appelle le Chanoine COTTARD-JOSSERAND, directeur de la Fédération de la Jeunesse Catholique de l'AIN.

fondamentale et constante de son épiscopat"⁷ : "l'apostolat du milieu par le milieu"⁸, l'Action Catholique⁹.

Dès le départ l'orientation donnée est claire¹⁰, même si les applications donnent lieu par la suite à de nombreuses difficultés : La JAC n'est ni un cercle d'étude, ni un mouvement de spiritualité, mais un mouvement d'apostolat du milieu rural par les jeunes du milieu rural eux-mêmes. En ce sens, le nouveau mouvement qui se spécialise et se spécifie, sous la poussée des jeunes ruraux de l'AIN et avec l'encouragement de la hiérarchie, prend ses distances avec les cercles paroissiaux dont la méthode est centrée sur une étude théorique de sujets d'actualité et sur une attitude défensive, vouant aux gémonies la civilisation actuelle. La JAC n'est pas, non plus, un mouvement de spiritualité visant la sanctification individuelle ou collective de ses membres, par une pratique religieuse de type cultuel, comme l'assistance régulière aux offices paroissiaux, la pratique des sacrements et la règle consistant à faire retraite loin d'un monde profane tentateur, moralement douteux, voire franchement corrompu, au regard de ses ardents censeurs.

-
7. Témoignage de M. GIVRE, ancien directeur du Bureau Diocésain des Oeuvres et ancien aumônier JACF, entretien décembre 1980. La première lettre pastorale de Mgr MAISONOBE appuie d'ailleurs cette affirmation de la priorité donnée par l'évêque aux "laïcs qui, par l'action catholique, travaillent à étendre le Royaume de Dieu, les jeunes surtout qui selon la parole de sa Sainteté PJE XI "sont la partie la plus utile et la plus précieuse, de même que la plus vigoureuse et la plus riche de promesses, parce que ce sont les jeunes qui portent dans leurs mains tout l'avenir de l'Action Catholique" ". "Lettre pastorale de Mgr l'évêque", *La Croix de l'AIN*. Bourg, 25 août 1935, 26.
 8. Egalement l'avis de M. GIVRE, décembre 1980.
 9. Mgr MAISONOBE. "Lettre pastorale sur l'Action Catholique", *La Croix de l'AIN*, 17.11.1935, 29.
 10. Cette orientation n'est pas spécifique au diocèse de BELLEY et à la JAC de l'AIN ; elle rejoint la visée de départ de la JAC française. Voir à ce sujet : *Manuel de la J.A.C.*, Op.cit, 31-50.

La JAC naît comme un mouvement d' "Action Catholique"¹¹, avec une perspective originale de deux visées complémentaires et dialectiques : "apostolique" et "profane". La première est l'ambition de reconquérir au Christ un monde rural déchristianisé et paganisé. Cette nouvelle conquête dont la JAC reçoit "mandat" de l'Eglise hiérarchique, n'a pas une finalité matérielle, mais spirituelle ; le mouvement jacistte est engagé à "*procurer le vrai bien des âmes*"¹². Mais ce "*vrai bien des âmes est lié étroitement au milieu social*" dans lequel sont situés les jeunes ruraux ; ainsi, la conquête des âmes passe par la "*conversion de l'ordre temporel*", ce qui implique une prise en charge, par le mouvement, des situations diverses, des préoccupations multiples et des aspirations humaines propres à tous les jeunes ruraux.

Dans cette manière de penser et d'organiser les rapports entre l'Eglise catholique et le monde profane, la transformation de la société rurale devient une exigence interne de la foi ; le "change-

11. L. DE VANCELLES, que nous avons déjà cité, précise ainsi l'origine de ce mot : "*Le terme "Action Catholique" avait déjà été employé, avant la guerre par PJE X. Celui-ci utilisait l'expression dans le sens d'un rassemblement de catholiques décidés à lutter contre la "civilisation antichrétienne" et à "replacer Jésus-Christ dans la famille, l'école et la société". L'Action Catholique qui naît en FRANCE à la fin des années vingt s'en distingue moins par sa finalité derrière que par les moyens employés pour atteindre ce but. S'il s'agit en effet de viser une rechristianisation de la société, l'évangélisation, qui implique maintenant la reconnaissance des aspects positifs de la civilisation moderne, doit s'effectuer à partir d'une prise en compte des aspirations et des besoins des différents milieux sociaux". L'évolution du catholicisme français, de la Restauration à nos jours. Op.cit, 26.*

12. Mgr MAISONOBE. "Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de BELLEY sur le Devoir de l'Action Catholique", *Semaine Religieuse du diocèse de BELLEY*. BELLEY, numéro spécial, 27 février 1939, 18.

ment des mentalités" individuelles et la "rénovation des structures" collectives deviennent une exigence du témoignage chrétien. La dichotomie existant entre la religion et la vie, entre le spirituel et le temporel est en passe de se dissiper.

Une lettre pastorale de Monseigneur MAISONOBE résume bien, en 1939, ces champs nouveaux qui s'ouvrent au zèle généreux et persévérant des jeunes laïcs chrétiens.

"L'oeuvre de rechristianisation ne doit pas se limiter au dimanche. Il faut restaurer toutes choses dans le Christ: le travail, le milieu, la profession, la famille et la cité, la vie sociale comme la vie privée...

... L'Action Catholique, pour imprégner les âmes du véritable esprit de Jésus-Christ, doit tenir compte des conditions sociales qui leur sont faites, dans la vie familiale, dans la vie professionnelle et la vie civique. Pour atteindre sa fin propre, elle doit embrasser tout l'homme et toutes ses activités.

Comme l'homme est un être social, l'Action Catholique a un apostolat social à exercer. Elle doit s'efforcer de mettre le Christ partout, dans les relations, dans les affaires, dans le travail, dans les loisirs. Sans doute, elle le fait en agissant sur les individus, auxquels elle travaille à donner une vie religieuse assez personnelle et assez intense pour que toutes leurs activités soient imprégnées de l'esprit du Christ. Mais elle ne peut se désintéresser des groupements, des institutions dans lesquels ils vivent"¹³.

Ainsi, l'Action Catholique propose-t-elle une nouvelle approche de la foi. Pour vivre en "chrétien", les jeunes laïcs ne sont plus invités à sortir de leur milieu rural, mais au contraire, à y être présents et actifs. De plus, ils ne sont plus engagés à proférer des jugements éthiques, normatifs, idéalistes et extérieurs aux choses

13. Mgr MAISONOBE. "Le devoir de l'Action Catholique", *Semaine Religieuse du diocèse de BELLEVY*, op. cit, 18.

de la vie, mais à "connaître" les réalités contemporaines avec un regard positif et une attitude nouvelle. Elle redécouvre l'incarnation d'un Dieu intervenant dans l'histoire des hommes.

Ce mouvement de jeunesse chrétienne induit aussi un autre rapport entre les laïcs et les clercs. Sans doute, la naissance et le développement de la JAC dans le département de l'AIN ne s'expliquent pas sans un appui constant de l'évêque et sans le soutien continu et bienveillant d'aumôniers adultes dont on ne peut mésestimer l'influence. Cependant, les militants ou les militantes sont eux-mêmes responsables de leur mouvement, de ses décisions, de l'orientation de ses campagnes d'année ou, lorsque la terminologie aura changé, de ses plans d'action, de sa presse et de ses bulletins fédéraux, et enfin, de ses finances. De "directeur" qu'il était, dans la Fédération de la Jeunesse Catholique de l'AIN, le prêtre devient "aumônier" ; changement de vocabulaire qui exprime bien aussi un changement de rôle.

Ce nouveau rapport laïcs-clerc trouve son origine non seulement dans un changement d'attitude, mais aussi dans deux situations qui poussent au changement. La première s'observe dans la rapide diminution des prêtres ruraux et donc la raréfaction des aumôniers disponibles et capables de travailler avec les jeunes, à l'animation de leur mouvement ; la seconde vient de la différence de statut et de rôle entre laïcs et prêtres dans la société, c'est à dire dans le village, dans la famille, dans la profession et dans les autres institutions rurales.

Dès le départ, les termes de ce nouveau rapport sont posés ; d'"auxiliaires", les laïcs deviennent des "collaborateurs" de l'Eglise. Les textes sont nombreux qui font état de ce changement ; à titre d'exemple et d'illustration, nous en retenons deux, qui marquent cette transformation. Le premier concerne le mouvement des Semeuses lorsqu'il se transforme en JACF :

"la Fédération (JACF) dirige l'action apostolique de

13. Mgr MALSONOBE. "Le devoir de l'Action Catholique", *Semaine Religieuse du diocèse de BELLEY*, Op. cit, 18.

ses membres : elle est là proprement dans son rôle d'Action Catholique.

Depuis longtemps, les Semeuses s'efforçaient d'être les auxiliaires du prêtre dans leurs paroisses, leur rendant les multiples services qu'ils pouvaient en attendre : catéchismes, chants aux offices, bonne presse, quêtes, ventes des oeufs de PAQUES... Elles continueront certes à le faire, mais les paroles du Pape ont éclairé leurs efforts et renouvelé leurs méthodes.

La rechristianisation de nos familles, de nos paroisses, de nos milieux, exige une action méthodique¹⁴.

Le second texte souligne l'insuffisance du nombre des prêtres et la nécessité pour les laïcs de s'organiser :

"L'Action Catholique est une véritable mobilisation pacifique des laïcs pour suppléer à la pénurie des prêtres, mais aussi pour pénétrer dans les milieux où ils n'ont plus d'action et ne peuvent plus en avoir"¹⁵.

Organisé par des laïcs, qui en assument la responsabilité ordinaire, dans la société civile comme dans l'Eglise catholique, un mouvement nouveau est donc en passe de naître.

DANS UN MONDE QUI EVOLUE, L'URGENCE D'UNE FORMATION GLOBALE.

Survenant dans une société rurale traversée par de nombreux courants novateurs et dans laquelle le changement social va être de plus en plus rapide après la seconde guerre mondiale¹⁶, la naissance

-
14. Ce texte est tiré de l'article annonçant la création officielle de la JACF par transformation du mouvement des Semeuses. *La Croix de L'AJN*, 22.5.1938, 98.
 15. Me DUBUIS. Discours au congrès de LAGNIEU. *La Croix de L'AJN*. Bourg, 23.1.1938, 84.
 16. Nous renvoyons notre lecteur à la courbe de progression de

de la JAC entraîne une importante conséquence éducationnelle : la nécessité d'une éducation et d'une formation lui permettant d'atteindre ses objectifs.

L'"animation"¹⁷ du milieu rural par des jeunes du milieu rural et sa reconquête pacifique impliquent d'abord une "attitude intellectuelle". Comme le note l'historien René REMOND, les militants ont, comme première perspective méthodologique, ^{cette} d'observer leur milieu pour le comprendre, avant de le juger¹⁸. Par cette attention aux faits et cette honnêteté du regard, avant tout jugement normatif, la JAC rejoint ainsi, à sa manière et selon ses méthodes, une démarche scientifique.

(Suite de la note 16) - la mécanisation des exploitations agricoles (chapître quatrième) ou à l'ouvrage de M. GERVAIS, M. JOLLIVET, Y. TAVERNIER. *La fin de la FRANCE paysanne*, tome 4, *Histoire de la FRANCE Rurale*. Paris, Seuil, 1976, 165-293.

17. Nous donnons à ce mot son sens fort de donner une âme, donner une vie, mettre en mouvement. Ce sont bien les perspectives de la JAC.
18. Nous reproduisons ici l'analyse que R. REMOND fait de la "pédagogie" des mouvements spécialisés, dans *Histoire du Catholicisme en FRANCE*, Tome III, Paris, Ed. Spes, cité dans A. VIAL. *ACGF. Signification d'une crise. Analyse et Documents*. Paris, Ed. de l'Epi, 1964, 29-30. : "A partir de l'écllosion des Mouvements spécialisés, on assiste à un véritable renversement de certaines attitudes trop habituelles au catholicisme français, en face des difficultés qui l'assaillaient (...). C'est un renversement de la démarche habituelle aux catholiques, traditionnellement plus enclins à annoncer ce qui devait être, qu'à examiner ce qui est. Désormais, au lieu d'affirmer des positions de principe et d'attendre que les hommes y conforment leur jugement et leur conduite, on commence à tenir compte des données concrètes pour écarter les obstacles matériels ou psychologiques à la pénétration de la vérité ou à la pratique morale. Cette nouvelle attitude comporte deux sortes de conséquences. Dans l'ordre intellectuel, elle enseigne l'attention au réel, le culte de l'objectivité, la volonté de comprendre avant de juger".

Cependant "découvrir son milieu, le comprendre, répondre à tous les problèmes humains qu'il pose"¹⁹ est une ambition qui nécessite absolument une formation débouchant sur des "compétences"²⁰. La bonne volonté ne suffit pas et la compétence temporelle ne se déduit pas de la foi en Dieu. Les jeunes doivent apprendre à "faire" en même temps qu'apprendre à "être"²¹. Il faut donc que l'effort de connaissance porte sur l'ensemble du milieu et dans toutes les dimensions de la vie²² : professionnelle, civique, affective et familiale, récréative... Bref, il ne faut laisser de côté rien de ce qui est humain.

-
19. J. MONDESERT. "Journées de formation de la JACF". *Semaine Religieuse du Diocèse de BELLEY*. BELLEY, N° 5, 1.2.1940, 41.
20. Cette nécessité de la compétence est très fortement soulignée tout au long de l'histoire de la JAC, à commencer par le congrès de son dixième anniversaire. C.f. "Le congrès national à PARIS de la Jeunesse Agricole Chrétienne". *La Croix de L'AJN*. Bourg, 30.4.1939, 133.
21. "Activités Jacistes". *La Croix de L'AJN*. Bourg, 14.1.1945, 199.
- 22.- Ce discours est constant tant à la JAC qu'au MRJC, par exemple :

"Les Jacistes entendent vivre authentiquement toute leur vie rurale en devenant au sein de leur famille ou de leur foyer, de leur village et des organisations professionnelles qui les attendent, des entraîneurs dont l'unique ambition est de rendre la vie rurale plus fière, plus humaine et plus belle.

*La JAC se met au service de tous les jeunes ruraux, prend en main leurs intérêts futurs et leurs préoccupations immédiates, leur permet d'avoir, dès aujourd'hui, une jeunesse plus joyeuse et de préparer pour demain des foyers stables et plus heureux". "Pour que vive notre FRANCE rurale", *La Croix de L'AJN*. Bourg, 6.11.1938, 112.*

"Les buts du MRJC : permettre à tout jeune de s'insérer dans la vie ; pour cela, l'aider à s'y préparer en le mettant en contact avec différentes professions, en l'aidant à améliorer sa culture générale, à faire l'unité dans sa vie dans le domaine professionnel, familial, civique, loisirs, etc..

La difficulté tient au fait que ce milieu rural, encore mal connu des jeunes, n'est pas statique. Il est au contraire sans cesse mouvant et les éduquants comme les éduqués, adultes et/ou jeunes, ne peuvent plus se contenter de répéter l'expérience ou les leçons de la génération précédente, ni de transmettre, à ceux qui les suivent, des techniques, des usages ou des règles de vie qui ne sont plus adaptés, pour répondre aux "problèmes" découverts dans les enquêtes²³. Constamment, et de plus en plus rapidement à partir de la deuxième guerre mondiale qui va brasser les populations et les techniques²⁴,

(Suite de la note 22) - en un mot, l'aider à découvrir sa personnalité et son plein épanouissement". "L'équipe fédérale du MRJC de l'AIN", Dossier aux personnalités du département de l'AIN. Bourg, J.R.A., 4.7.1964, 10.

23. *"Tout change à partir de la première guerre mondiale. On s'aperçoit que le monde évolue très rapidement. On prend conscience de "l'accélération de l'histoire", idée qui deviendra bientôt une banalité. Dès lors les problèmes d'éducation ne se posent plus dans les mêmes termes. Chaque génération doit inventer ses propres règles de vie et définir elle-même sa propre attitude à l'égard d'un monde qui n'a plus grand' chose de commun avec celui qu'avait connu la génération précédente. Les méthodes éducatives anciennes, pour qui voit clair, apparaissent périmées. Spontanément, une révolution éclate en pédagogie". A. VIAL. A.C.J.F. 1886-1956. Signification d'une crise. Op. cit., 30-31.*
24. Au cours d'un entretien, un agriculteur du Val de Saône nous a expliqué que l'importante coopérative d'utilisation de matériel agricole (C.U.M.A.), dont il est un des adhérents, responsable, a été fondée après la deuxième guerre mondiale par des agriculteurs français, anciens prisonniers en ALLEMAGNE. Dans les fermes où ils travaillaient, outre RHIN, ils avaient pris connaissance de techniques d'engraissement du bétail jusque là ignorées dans le département de l'AIN. Au retour ils imitèrent les Allemands.

l'agriculture change. Ce changement entraîne dans son sillage les autres professions rurales et provoque ainsi une nouvelle manière d'être en société, comme le regarde l'aumônier fédéral de la JACF de l'AIN, lors du congrès de 1950²⁵ :

"La mécanique, le progrès scientifique qui bouleverse les méthodes de culture, d'élevage, l'organisation des rendements et l'écoulement des produits vont créer un monde nouveau et bâtir un type de la terre nouveau".

Certes, pour apprendre, il y a l'école du village, dont il ne faut pas négliger la formation intellectuelle et humaine. Pour sa part, l'école catholique joue un rôle voisin ; par ailleurs, elle donne volontiers aide en ses locaux, aux stages ou aux réunions de la jeune JAC. Néanmoins, le besoin d'une instruction générale de plus en plus étendue et d'une formation technique nouvelle n'est pas satisfait par l'enseignement scolaire, le contenu de ses programmes et l'adaptation de ses méthodes, comme par la préparation de ses maîtres. G. PARAVY²⁶ décrit la scolarisation médiocre des ruraux français ; au mieux, elle conduit à une émancipation des individus, en les retirant de leur milieu.

S'adressant à des jeunes ruraux qui ont été scolarisés, la JAC ne se crée pas "contre" l'école, mais "malgré" une école qui

25. J. MONDESERT. "Encore un mois". *Voix de BRESSE*. Bourg, 19.2. 1950, 336.

26. G. PARAVY dans *La JAC. Mouvement d'éducation*. Op. cit., 36-37, termine sa description de l'institution scolaire en ces termes : "l'école, en milieu rural, en pratiquant "l'écumage des élites" appauvrissait le potentiel humain des villages ; de plus, elle proposait un modèle culturel qui obligeait les paysans à se renier dans leur identité et leurs capacités culturelles spécifiques. Nous avons surtout voulu souligner que "l'institution école" en milieu rural était là comme un rappel de ce qu'il faudrait être, alors qu'on ne l'était pas. Elle a certainement contribué à entretenir chez les ruraux une certaine honte de leur identité, une honte à "être de la terre".

ne satisfait pas le mouvement ; les jeunes ruraux n'y trouvent pas une formation spéciale pour leur métier. Elle ne leur permet pas non plus de s'exprimer dans "un langage à eux qui ne sera ni celui des classes bourgeoises, ni celui des masses ouvrières"²⁷. L'école, républicaine ou catholique, ne valorise pas le pays et le paysan dans leur paysage²⁸. Il faut trouver une autre stratégie de formation et d'éduca-

27. "Fêtes rurales bugistes". *Voix de l'AJN*. Bourg, 20.7.1951, 451.

28. Nous reproduisons, ci-dessous, la position de la JAC nationale, diffusée par la JAC naissante de l'AIN : "l'enseignement rural et la prolongation scolaire". *La Croix de l'AJN*. Bourg, 8.11.1936, 47. "La JAC affirme très nettement que le principe de la prolongation de la scolarité est, en lui-même, un bien nécessaire à la campagne, car :

a/ les jeunes ruraux -artisans ou agriculteurs- ont besoin d'une instruction générale de plus en plus étendue et d'une formation technique que les traditions de la ferme ne sauraient remplacer.

b/ les jeunes -garçons ou filles- sont encore trop faibles à 12 ou 13 ans pour affronter les rudes labours de la ferme et des champs.

c/ le travail demandé à ces jeunes et considéré comme indispensable est souvent peu éducatif -la garde du bétail- et pourrait être supprimé, dans la généralité des cas, par une meilleure organisation du travail à la ferme...

... Nous aussi nous demandons une meilleure orientation de la vie professionnelle et considérons que la dernière année de scolarité -13 à 14 ans- doit être une sorte de pré-apprentissage agricole.

Enfin, la prolongation de la scolarité à la campagne n'est possible et n'aura d'influence salutaire, en particulier dans les régions de petite culture et d'élevage, qu'à la condition que les maîtres destinés à former les jeunes ruraux reçoivent une formation spéciale les préparant à leur tâche très particulière dans une ambiance bien déterminée qui les incite à aimer plus encore la terre et leur village".

tion qui ne soit pas "extérieure et préfabriquée"²⁹ comme celle de l'école traditionnelle.

Pour obtenir la victoire, que sera la transformation d'un milieu rural entraîné dans les bouleversements économiques, techniques et culturels -transformation qui entrainera l'épanouissement des personnes- il faut former des "militants", leur donner une conscience personnelle et collective de la tâche qu'eux seuls peuvent accomplir, au sein de leur milieu. Il importe, donc, de faire découvrir à tous les jeunes ruraux la "valeur" de leur vie, leur faire partager cette "conviction que l'état paysan est une grandeur"³⁰, sans tomber pour autant dans un discours agrarien souvent tenu par des forces paysannes conservatrices. La JAC veut donner l'amour d'un métier, "qui fait vivre l'humanité"³¹, et dont il faut accepter aujourd'hui "les sacrifices" dans la mesure où "ils construiront un monde plus beau"³².

Dans un pays de petites fermes, de petits commerces et d'artisanat modeste, où l'individualisme vient de la nature même des choses, et des vicissitudes de l'histoire, le mouvement jaciste propose une autre représentation : une promotion collective dont les jeunes seront eux-mêmes les maîtres d'oeuvre. La JAC postule que ses membres sont "capables" de construire "ensemble" un monde meilleur. Dans un "monde paysan", traité avec condescendance et/ou flatté selon les intérêts des notables et des gros propriétaires fonciers, seul un idéal optimiste, utopique et mobilisateur comme celui-ci peut permettre à toute une population de braver les atavismes de la pénurie, les résistances de l'habitude, le scepticisme des esprits chagrins de la tradition agreste ou des censeurs acariâtres, peu enclins à faire confiance aux jeunes générations.

29. Voir à ce propos P. HOUÉE, *Les étapes du développement rural, tome 2, La révolution contemporaine (1950-1970)*. Paris, Ed. Economie et Humanisme - Ed. Ouvrières, 1972, 10.

30. Extrait du commentaire de présentation du défilé de chars présentés à la fête de MONTIMERLE sur SAONE, le 20 août 1939.

31. Ibidem.

32. Ibidem.

Cet idéal s'exprime et se proclame, au cours des manifestations jacistes -depuis la réunion de section villageoise jusqu'aux congrès départementaux-, par le truchement du "chant de la JAC" dans lequel nous relevons quelques vers significatifs :

"...

*Notre idéal, notre jeunesse
Rendent joyeux tous nos labeurs.
Confiants en notre promesse,
Nos chants attendent leurs semeurs.*

*Nous aimons nos champs et nos vignes
Notre clocher et notre toit,
Notre horizon aux nobles lignes,
Notre travail et notre foi.
Comme le vin aux cuves pleines,
Fermente en nous une fierté,
Car ce sont nos mains et nos peines
Qui font vivre l'humanité.*

...

*De tous les paysans, nos frères,
Nous saurons défendre les droits,
Et nous voulons justice entière
Pour chacun de nous, quel qu'il soit.*

...

*L'insigne aux couleurs d'espérance,
Que fièrement nous arborons,
Proclame à tous le rêve immense
Qu'un jour nous réaliserons.
Et ton soutien, Croix rédemptrice,
Y supporte le blé nouveau
Affirmant que nos sacrifices
Construiront un monde plus beau...³³*

33. "Le chant de la JAC". *La Croix de L'AJN*. Bourg, 10.3.1935, 21.

Pour réaliser ce grand dessein, le mouvement jaciste propose à ses membres une "conduite collective" : être présents et actifs dans leur milieu, comme le levain dans la pâte. Il leur recommande d'être attentifs aux situations de la vie quotidienne, comme aux événements peu ordinaires, afin de susciter, ainsi, l'éveil d'une intelligence engourdie, "faire prendre conscience" des enjeux individuels et collectifs de l'expérience vécue, et mobiliser cette conscience en imagination collective, par une série de petits pas, faits en de petites choses. Ces petits pas vont précisément remettre en mouvement, en état de curiosité intellectuelle et de développement personnel les jeunes garçons et filles qui, à leur manière paysanne, vont se mettre à l'action, c'est à dire, comme le souligne L. CADOR, vont "*appréhender les choses, interpréter les choses, agir sur les choses*"³⁴.

Pour intéresser et éveiller les jeunes ruraux, la JAC propose une attention précise et circonstanciée aux "préoccupations" immédiates comme aux intérêts futurs³⁵, aux "*besoins réels et aux désirs légitimes*"³⁶ d'une jeunesse dispersée et isolée dans des exploitations peu performantes ou des ateliers ou des magasins villageois. Elle prend pour point d'appui les "aspirations" à vivre mieux et les "intérêts" des jeunes : loisirs, camaraderie, entraide, pour surmonter les difficultés, avenir, formation professionnelle, difficultés pour fonder un foyer et s'installer, etc...³⁷

-
34. L. CADOR. *Etudiant ou Apprenti. Des effets comparés de deux régimes de formation*. Paris, P.U.F., 1982, 54. L'auteur y décrit notamment comment les intelligences ne fonctionnent pas de même façon lorsqu'elles sont "au pied du mur", c'est à dire en situation de répondre aux problèmes de la vie concrète.
35. "Pour que vive notre FRANCE Rurale". *La Croix de L'AJN*. Bourg, 6.11.1938, 112.
36. Discours du Cardinal GERLIER au "Congrès Jubilaire de la JAC". *Semaine Religieuse du Diocèse de BELLEY*. Belley, 27.4.1939, 199.
37. Voir par exemple cet "Appel de la JAC pour le salut de la Jeunesse rurale", *La Croix de L'AJN*. Bourg, 15.2.1942, 160 :
"*A toi, jeune paysan, qui que tu sois, la JAC t'appelle pour t'aider à te former, pour t'aider à te forger un idéal, au service de la Foi, de ta Patrie, de ton Métier.* .../...

Comme elle l'annonce dans son manuel, guide du militant et de l'aumônier, "la JAC veut former des "réalisateurs" : aussi habituelle, tout de suite, les jeunes ruraux à agir"³⁸. Cette méthode est essentiellement une "praxis", élaborée à partir des apprentissages continus et des actions de transformation successives, que les jeunes ruraux conduisent dans les multiples lieux où ils sont engagés ; praxis qui part de l'action et revient à l'action, par le biais des confrontations collectives et de la réflexion individuelle. Il faut observer, réfléchir, inventer, prévoir, calculer ; non pas en des exercices d'école, mais au coeur de faits habituels, de situations confuses et d'exigences contradictoires, qui font le tissu de la vie réelle. Puis, comme l'exprime le premier aumônier JACF de l'AIN, "il faut exposer et faire comprendre, accrocher et convaincre, entraîner et faire collaborer"³⁹,

(Suite de la note 37)

Parce que la joie de l'âme est dans l'Action :

Tu te plains...

- 1/ Du manque de loisirs à la campagne et de l'ennui mortel de après-midi du dimanche ;
- 2/ Du travail trop dur et routinier de ton métier ;
- 3/ Du manque d'entente et de cohésion entre les jeunes de ton village ;
- 4/ D'une vie paysanne individuelle et sans attrait ;
- 5/ De l'égoïsme et parfois même de la rivalité entre voisins ;
- 6/ Des difficultés à fonder un foyer paysan.

La JAC t'apporte :

- . des loisirs sains et utiles (...)
- . le goût de l'effort pour mieux se former en t'aidant (...)
- . une chaude camaraderie dans l'union de tous les jeunes d'un même village, d'une même région, d'une même paysannerie française.
- . l'habitude de s'unir pour mieux "servir" (...)
- . le sens de l'entraide (...)"

38. Manuel de la JAC, Op. cit., 118.

39. J. MONDESERT, "Activités Jacistes", La Croix de l'AIN. Bourg, 14.1.1945, 199.

maîtriser la réussite et ne pas se décourager de l'échec. Active et vivante, dans cette mesure où l'acquisition des connaissances est liée à la pratique et à l'expérience des individus⁴⁰, la stratégie éducative jaciste est aussi réaliste, dans un contexte rural où les faits, comme les gens, sont "têtus".

Cette démarche stratégique est mise en oeuvre dans la méthode du VOIR - JUGER - AGIR⁴¹ : "Voir les faits -juger s'ils sont cause de mal ou de bien- agir individuellement et collectivement"⁴². Nous partageons l'avis de M. FAURE, leader paysan, et nous pensons avec lui que la méthode jaciste n'est pas trilogique mais dialectique⁴³ :

"la pédagogie de la JAC n'est pas VOIR-JUGER-AGIR, mais AGIR-JUGER-AGIR, avec tout ce que cela comporte d'engagement personnel, d'initiative d'étude, de recherche, de confrontation, de critique de l'action".

La méthode repose donc essentiellement sur l'action et la réflexion, non pas au sens où les jeunes agiraient sans "voir", mais parce que le fait de voir est déjà, en lui-même, un agir. Pour "VOIR", il faut se mettre en quête de l'information, rassembler les expériences vécues, consulter des documents qui les expliquent et les mettent en relation ; il faut "connaître"⁴⁴ son exploitation, son village, sa commune, sa famille... pour les transformer, par une succession de petites réalisations modestes. Ce "voir" est toujours orienté par le

40. C.f. BARDES, BOURQUELOT, COLSON, NALLET. *La JAC et la modernisation de l'Agriculture*, Paris, EHESS et Nantes, INRA, Economie et Sociologie Rurale, mars 1980, multigraphié, 4.

41. Plus tard en gardant la même démarche, moins moralisante peut être dans la phase juger, le MRJC l'exprime dans les termes "Analyse - projet - action".

42. *Manuel de la JAC*. Op. cit., 117.

43. M. FAURE. *Les paysans dans la société française*. Paris, A. COLIN, 1966, 349.

44. Il convient alors de donner à ce mot son sens fort de "co-naître".

PROJET-JUGER : le jugement de valeur qu'orientent les finalités temporelles et spirituelles, plaçant les hommes au centre de l'action, et le jugement de moyens à prendre, pour atteindre les objectifs précis et limités.

Voici une méthode du type recherche-action qui, peu à peu, entraîne un regard approfondi, sans cesse, pour répondre à des questions précises que se posent les militants. Ils vont faire appel, alors, à des méthodes d'observation plus rigoureuses, et à des théories scientifiques plus élaborées qu'au premier regard. Ils passent de l'observation des faits à la compréhension des effets et des causes, qui permet d'éclairer les situations et de faire des prévisions⁴⁵.

Conjointement "empiriste" et "rationaliste"⁴⁶, le "voir-juger-agir" combine à la fois les informations qui proviennent de l'observation directe et celles venant de la société globale, par le détour de la théorisation et du concept. La méthode permet également au jeune de valoriser sa culture rurale propre, puisqu'elle est la base de départ de l'observation. Dans le même temps, la méthode lui permet de ne pas rester étranger à d'autres manières d'être et de penser, par la rencontre d'autres individus et de représentations mentales différentes.

Enfin, cette pratique éducative d'observation du milieu permet aussi de "se former sans partir", comme le note l'étude de G. PARAVY⁴⁷ et d'apprendre sans rompre avec le milieu social dans lequel on existe ; alors que l'école tend à accentuer l'exode rural⁴⁸. C'est

45. C.f. la présentation de P. HOUEE, "la JAC, une pédagogie de développement", in *Les Etapes du développement rural*, Op. cit., 10.

46. C.f. G. LANNEAU. "Agriculture en mutation. Fragments de recherches sur les pratiques et les attitudes coopératives dans une agriculture régionale (Midi-Pyrénées)", in *Archives de Sciences Sociales de la Coopération et du Développement*. Paris, 56, avril-juin 81, 29-30.

47. G. PARAVY. *La JAC. Mouvement d'Education*. Op. cit. 182.

48. Voir à ce propos le chapitre IV de l'ouvrage de Louis CADOR. *Etudiant ou Apprenti*. Op. cit., 85-98.

en ce sens que la "méthode Voir-Juger-Agir" de la JAC est une méthode d'éducation populaire, qui selon M. FAURE "s'apparente aux réalisations culturelles des pays scandinaves (HOJSKOLE) et aux tentatives sud américaines de conscientisation (Paulo FREIRE)"⁴⁹, car elle contient les éléments d'un développement collectif autant qu'individuel.

En effet, à tous les échelons du mouvement, est sans cesse posée la question ou "le problème" -comme le disent les dirigeants- de la "responsabilité personnelle et collective dans une action concrète et collective"⁵⁰. Comme est collectif l'effort de réflexion, le travail de mise en application est le plus souvent réalisé en commun, car "par la découverte des autres, on se découvre soi-même"⁵¹. "Prise de conscience de soi, prise de conscience des autres, prise de conscience du milieu" sont trois aspects de la même stratégie éducative, comme l'explique J. MONDESERT, l'un des grands éducateurs du mouvement jaciste dans les Pays de l'AIN :

*"C'est en prenant des responsabilités, petites ou grandes, que lentement les jeunes s'affirment et se forment, qu'ils apprennent à connaître leur village, leur région, leurs camarades. C'est en travaillant avec tous et en réalisant en équipe une oeuvre (...) qu'ils sortent d'eux-mêmes, prennent conscience de leur rôle et deviennent des chefs"*⁵².

Le travail en équipe, élément fondamental de "conscientisation", est le creuset où s'élabore une nouvelle manière d'être. Les membres du mouvement sont souvent isolés en l'exercice de leur profession, dans des villages sans grandes possibilités d'organisation de loisirs et/ou de manifestations culturelles adaptées aux jeunes générations. Ils trouvent, dans leurs équipes, le lieu et l'environnement affectif où ils vont pouvoir exprimer ensemble les "problèmes" que pose[†]

49. Cité par P. HOUEE. *Les étapes du développement rural*, T II, la révolution contemporaine. Op. cit., 10.

50. J.Y. LEONARDI. "Dans le monde rural, un mouvement de jeunes, le M.R.J.C.", *Voix de L'AIN*, Bourg, 20.5.1966, 964.

51. Ibidem.

52. J. MONDESERT. "Fêtes d'Eté", *Voix de BRESSE*, 28.8.1949, 329.

leur âge, leur situation professionnelle et leur condition de ruraux. C'est aussi le lieu où ensemble, ils vont chercher des solutions opportunes, qui sont "leurs" solutions. L'équipe, encore, est l'instance de soutien personnel -parfois un peu contraignante- qui permet à chaque membre d'apprécier son action individuelle ; *"à la rencontre d'équipe on fait l'évaluation de ce que chacun a réalisé depuis la dernière réunion, ce qui motive chacun à réaliser ce à quoi il s'est engagé"*⁵³. Enfin, confrontant ses découvertes, ses réalisations, ses analyses à celles d'autres équipes, semblables ou différentes, l'équipe JAC-MRJC est la cellule de base de la conscience et de l'imagination collective du mouvement ⁵⁴.

*

La JAC naît comme un mouvement d'Action Catholique et elle entend faire de l'éducation. Si *"l'école est fille de l'Eglise"*, les perspectives éducatives de la JAC sont filles de sa foi : ses membres, reconnus comme des fils de Dieu, dignes et capables de *"prendre en main la création"*, reçoivent mission de refaire chrétiens leurs frères. Ni syndicat, ni mouvement de spiritualité, la JAC poursuit l'ambitieux dessein de transformer le "monde rural"⁵⁵, mais il lui faut pour cela former et éduquer ses membres.

Dans une société rurale et une société française en mutation, le jeune mouvement prend une attitude éducative, résolument nouvelle, faite d'attention aux situations concrètes quotidiennes et aux aspirations des jeunes ruraux. Il s'appuie sur une méthode active, souple et réaliste qui conjugue l'empirisme et la rationalisme, dans

53. Prosper MALLET, ancien militant de secteur JAC. Entretien du 18.12.1982.

54. Nous analyserons ces aspects dans la troisième partie de ce travail.

55. Cette expression est très souvent utilisée par la JAC, le MRJC ou le mouvement rural des adultes (M.R.F. ou C.M.R.). Elle évoque, à la fois, les structures socio-économiques et politiques,

le jugement personnel, comme dans la pratique collective.

Persuadée de l'urgence d'une formation pour tous ses membres, la JAC, puis le MRJC, vont élaborer une stratégie éducative originale, faisant appel à la responsabilité personnelle et à la collaboration de groupes, pour la réalisation d'activités organisées, dans des "équipes" structurées, multiformes et complémentaires, dont il faut, maintenant, analyser l'aspect institutionnel.

(Suite de la note 55)

les comportements et les représentations diverses qui constituent les sociétés rurales françaises. Nous renvoyons notre lecteur à l'ouvrage de P. TOULAT, A. BOUGEARD, J. TEMPLIER. *Les Chrétiens dans le monde rural*. Paris, Seuil, 1962, 415.

CHAPITRE SEPTIEME

LA DIMENSION INSTITUTIONNELLE DU MOUVEMENT JACISTE : UN FAISCEAU DE RELATIONS STRUCTUREES ET SOUPLES

"Etre jaciste, c'est non pas tant faire partie d'un groupement que VIVRE et AGIR en paysan chrétien". Le manuel de la JAC¹ rappelle ainsi la perspective qui doit guider chaque jeune dans sa démarche vers l'idéal. Cependant, le mouvement pressent que, pour modifier les conditions de vie des ruraux et pour transformer la société elle-même, une organisation fortement articulée et judicieusement souple est une condition nécessaire d'efficacité. Isolé, le jeune militant est impuissant. Il faut donc lui permettre de se joindre à d'autres jeunes ruraux, pour qu'ils constituent ensemble, cette "force représentative" qu'ils ambitionnent d'être. JAC et MRJC s'organisent donc en conséquence.

Dès le départ, le mouvement jaciste s'adresse à tous les jeunes des diverses catégories constitutives de la société rurale : les fils d'exploitants agricoles, comme les ouvriers agricoles, les artisans comme les commerçants. Puis, lorsque la société rurale va se diversifier, le mouvement s'adapte ; au sein des équipes, on trouve alors des jeunes "scolaires"² et des étudiants, des ouvriers d'industrie, des employés, des enseignants, des techniciens agricoles, etc... L'institution jaciste porte, en elle, le signe de cette complexité croissante et le germe des tensions qui vont marquer l'avenir.

-
1. *Manuel de la JAC. Op. cit., 90.*
 2. Dans la terminologie du MRJC, l'adjectif "scolaire" est presque toujours utilisé comme substantif ; le terme "scolaire" est employé pour désigner les jeunes élèves scolarisés dans les lycées ou collèges. Nous employons ce mot en ce sens.

L'institutionnalisation du mouvement s'organise, se précise et se modifie, au fil des années, en fonction de la manière dont se précisent les finalités, selon les priorités établies, dans les objectifs à atteindre et selon les possibilités humaines et financières. Nous observons un effort d'organisation des équipes jacistes à partir de trois situations qui induisent trois types principaux de regroupement : le groupe territorial, le groupe socio-professionnel, le groupe d'âge. Les structures, qui s'élaborent et se modifient, tiennent compte de ces trois modes principaux de regroupement ; selon les époques et les lieux du département de l'AIN, tel type peut être prépondérant. Les équipes territoriales s'organisent selon la géographie et se modifient en fonction des moyens de déplacement. Les équipes à caractère socio-professionnel s'officialisent à partir des années 1963 : c'est la spécialisation de la JAC, qui devient MRJC. Les équipes par classes d'âge - "adolescents", "jeunes", "aînés" - s'organisent dès la fondation de la JAC, et nous les observons, dans leur vigueur première ou dans leur effritement, jusqu'au terme du cinquantenaire.

S'agissant des équipes JAC, une précision historique s'impose quant à la mixité. A sa fondation, dans le département de l'AIN en 1935, la JAC est un mouvement masculin. En 1938 s'organise la JACF, réplique féminine de la JAC. Au Conseil National de 1965, les deux mouvements MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Catholique) et MRJCF (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne Féminine) fusionnent pour devenir un seul mouvement, le MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne). Pendant toute une période de l'histoire jaciste, pour tenir compte des mentalités séculières et ecclésiales, les structures officielles ne sont pas mixtes, même si bon nombre d'activités sont réalisées en commun et si "l'Association de la Jeunesse Rurale de l'AIN"³ fait d'emblée place à la mixité.

Les structures institutionnelles de la JAC et de la JACF sont de même nature et s'établissent sur les mêmes critères de finalités et de méthodes. En conséquence, lorsque nous décrivons l'institu-

3. Voir infra la description de "la Jeunesse Rurale de l'AIN", association fondée sous le régime de la loi 1901 pour couvrir la JAC et la JACF de l'AIN.

tion jaciste, il suffit de savoir que chaque échelon est ordinairement doublé jusqu'à l'automne de l'année 1965.

TROIS TYPES DE REGROUPEMENT EN EQUIPE

La JAC naît comme un mouvement paysan, attaché à un paysage qui imprègne les habitants et façonne, ainsi, leurs regroupements humains, oriente leurs activités économiques, modèle leurs représentations. Elle doit et veut tenir compte des réalités existantes que sont les montagnes et les plaines, les villages, les paroisses, les communes, les arrondissements, le diocèse, et que sont également des moyens de circulation peu nombreux à l'époque des années trente, rendant ainsi difficile le déplacement des militants.

Ainsi, le premier mode de regroupement des adhérents et des équipes est-il de nature territoriale et géographique, calqué sur l'organisation des villages et des cantons. A l'échelon le moins étendu, s'organise la "section", qui regroupe les jeunes d'un même village: c'est l'équipe de base. Le "secteur" correspond en général au canton; la fédération, au département. Cette dernière se rattache au secrétariat national du mouvement.

Les sections JAC naissent, à la faveur de propagande, sous l'influence des anciens militants de la fédération du "Blé qui lève" ou de celle des "Semeuses". Elles se développent, plus ou moins rapidement, selon les pays de l'AIN, plus facilement dans la BRESSE chrétienne des petits propriétaires que dans la DOMBES peu pratiquante des fermiers. Les secteurs s'organisent alors, "*au mieux des commodités et des intérêts locaux*"⁴. En décembre 1937, lorsque Monseigneur MAISONOBE publie officiellement la liste des secteurs JAC de son diocèse, il en nomme vingt deux. A l'avènement du MRJC, en 1963, il en existe trente cinq⁵.

-
4. Mgr MAISONOBE. "Pour le développement et l'organisation de la JAC", *Semaine Religieuse du diocèse de BELLEY*. Belley, 48, 2.12.1937, 574-575. L'ordonnance épiscopale officialise et appuie la création des secteurs JAC, ce qui les situe en autonomie par rapport à la juridiction de la paroisse.
 5. J.Y. LEONARDI. "Un mouvement de Jeunesse dans le monde rural : de la JAC au MRJC", *Voix de L'AIN*. Bourg, 20.5.1966, 964.

A l'époque du lancement, la fédération JAC de l'AIN, qui correspond territorialement au diocèse ou/et au département du même nom, inclut un autre échelon géographique : la "sous-fédération". Elle vient s'intercaler entre le secteur et la fédération ; elle a la dimension d'un arrondissement. L'évêque reconnaît l'existence de trois sous-fédérations, celles de BELLEY, de BOURG-en-BRESSE et des Bords de SAONE. Il annonce la création prochaine de deux autres sous-fédérations à NANTUA et à TREVOUX⁶. Relais entre le secteur et l'échelon diocésain, elles permettent de mieux tenir compte de la diversité géographique et culturelle du département. En 1943, nous retrouvons encore la mention des trois premières sous-fédérations⁷ ; en revanche, il n'est plus fait mention de celles de NANTUA et de TREVOUX. Le projet a fait long feu, et il va être repris d'une autre manière.

A partir des années 1950, la JAC de l'AIN est organisée en cinq zones humaines⁸ correspondant à des régions naturelles du département, ayant chacune une physionomie propre : la zone du BUGEY, autour de la ville de BELLEY ; celle du HAUT-BUGEY et du Pays de GEX celle de la DOMBES et des Bords de SAONE ; celle de BRESSE autour de la ville de BOURG-EN-BRESSE ; celle de HAUTE-BRESSE. Une sixième zone, qui jusque là manquait d'une densité suffisante de militants, s'organise en 1965, la zone des Bords de l'AIN. La fédération de l'AIN compte donc six zones⁹.

Organisée à partir des zones humaines du département, carrefour d'une jeunesse rurale, dont les situations, les comportements

-
6. Mgr MAISONOBE. "Pour le développement et l'organisation de la JAC", Op. cit., 574.
 7. "A travers les mouvements", *Jeunesse*. Bourg, Fédération Jeanne d'ARC, 2, fév. 1943, 38.
 8. Le MRJC national proposera une organisation à base de zone humaine en 1965. C.f. *JAC-MRJC (1939-1979) 50 ans d'animation rurale*, Paris, MRJC, 1979, 91.
 9. Ces six zones préfigurent l'organisation postérieure du diocèse en 6 zones pastorales ; l'aumônier JACF sera devenu, alors, vicaire général.

et les représentations sont souvent différentes, la fédération de l'AIN est le centre de décision et d'action¹⁰. Elle est, néanmoins, en relation régulière et constante avec le secrétariat régional de LYON¹¹ ou le secrétariat national de PARIS, dont on ne peut mésestimer la profonde influence. La JAC et le MRJC de l'AIN sont donc autonomes, avec leur personnalité propre. Cependant, au sein de la structure régionale, ils collaborent à la réalisation de nombreuses activités de formation, décidées par le comité régional. De même, sont-ils en relation régulière avec le secrétariat national qui oriente et soutient l'ensemble des fédérations.

Il existe un second type d'organisation, qui se cumule

-
10. Mouvement d'Action Catholique, mandaté par la hiérarchie, la JAC est très marquée par la structure diocésaine, comme en témoigne le texte suivant de l'évêque de BELLEY. Par la suite, lorsque la notion de mandat va s'effacer avant de disparaître, le rapport du MRJC à la hiérarchie sera beaucoup plus lâche et critique. *"L'action catholique est sous la direction immédiate de l'évêque, qui en organise et en coordonne les diverses activités. La structure essentielle de l'Action Catholique est le groupe diocésain. Le diocèse est autonome sous l'autorité du Souverain Pontife. Il organise l'Action Catholique selon ses possibilités et ses besoins. Il est lui-même en liaison avec les mouvements nationaux et il entre dans une organisation générale, qui a pour but de coordonner toutes les activités catholiques d'un pays"*. Mgr MAISONOBE. "Lettre pastorale sur le devoir de l'Action Catholique". Op. cit., 23.
 11. La région SUD-EST ou RHONE-ALPES, suivant les époques, est un échelon hérité de l'ACJF. Cette région a une grande importance pendant l'occupation allemande, lorsque la FRANCE sera coupée en deux zones, libre et occupée, par la ligne de démarcation. A ce moment là, les secrétariats JAC et JACF s'établissent à LYON, pour la zone libre. A partir de 1965, comme d'autres régions de FRANCE, la région MRJC RHONE-ALPES s'organise avec des dirigeants "permanents à temps plein" ; c'est le début de la remise en cause de l'hégémonie du secrétariat national, fort de plusieurs dizaines de dirigeants permanents.

avec le regroupement territorial, c'est celui des équipes par classes d'âge.

Le mouvement jaciste vise essentiellement, au départ, des jeunes en situation professionnelle, au delà de la scolarité obligatoire. Au fil des années qui suivent, des jeunes de plus en plus nombreux vont se trouver en situation d'étude, soit dans les lycées, les collèges, parfois les universités ; soit dans les maisons familiales d'apprentissage ou les collèges agricoles. Ces "jeunes" se situent dans une fourchette d'âge qui va de 16-17 ans à 21-22 ans ; ils sont le grand nombre des adhérents et des militants.

De chaque côté de cette période de la jeunesse, s'organisent des équipes d'âges différents avec leurs activités spécifiques. Tout d'abord, les "adolescents" sont depuis toujours objet de l'attention des militants jeunes, pour deux raisons complémentaires : celle d'aider les adolescents à *se développer harmonieusement et à s'épanouir dans leurs cadres de vie*¹², celle "d'assumer l'avenir, former les jeunes qui montent"¹³ et préparer ainsi "la relève des militants d'aujourd'hui"¹⁴.

Ces équipes nommées "préjacistes", au départ, puis "équipes adolescents (tes)" à partir de la libération, regroupent les adolescents, différemment, selon les époques. Dans la JAC, les "équipes ados" -comme les appellent les jeunes- s'adressent aux garçons et aux filles qui ont de 14 à 17 ans¹⁵. Ensuite, au sein du MRJC, aussi longtemps que l'Action Catholique des Enfants (ACE) ne sera pas organisée et active¹⁶, les "équipes ados" s'appliquent à trois sous groupes d'âge :

12. "A travers les mouvements", *Jeunesse*. Bourg en Bresse, Fédération Jeanne d'ARC, 4.4.1942, 69.

13. P. LAMBERT au congrès JAC de TOURS, in *Manuel de la JAC*, op. cit., 69.

14. "Pré-jacistes", *Jeunesse*, Op. cit., 69.

15. C.f. *Manuel de la JAC*. Op. cit., 162 et "le grand meeting des jeunes rurales de l'AIN", *Voix de BRESSE et des DOMBES*. Bourg, 15.6.1951, 448.

16. Dans le diocèse de BELLEY, l'ACE-branche rurale ne représente pas une organisation significative avant l'année 1974.

celui des 12-13 ans, celui des 14-15 ans et celui des 16-17 ans¹⁷. Si, par souci éducatif, les activités proposées à chaque groupe d'âge sont différentes, les jeunes, responsables des adolescents, sont cependant souvent les mêmes.

A l'autre bord de la jeunesse se trouvent les équipes "âinés (ées)". Elles rassemblent des jeunes hommes et des jeunes femmes qui, souvent, exercent déjà des responsabilités institutionnelles, professionnelles ou sociales diverses, comme celle de conseiller municipal, responsable syndical local, animateur bénévole dans une association, etc... En revanche, ils ne sont pas encore "établis" affectivement dans l'institution du mariage, alors que les autres militants du même âge sont déjà "installés" dans leur foyer et reconnus comme tels par l'opinion commune. Les équipes "âinés", qui réfléchissent volontiers sur leur situation et leur action vécue en dehors du mouvement jaciste, sont souvent une mine de "dirigeants" pour les "commissions" diverses et multiples qui foisonnent au sein de la JAC et du MRJC.

Le troisième type d'équipes est le regroupement "socio-professionnel". La JAC naît dans une société rurale où la population active agricole prédomine, et par conséquent les équipes du mouvement rural rassemblent essentiellement des jeunes travaillant dans l'agriculture comme aides-familiaux, dans l'exploitation de leurs parents, ou comme ouvriers agricoles. Cependant, elles accueillent aussi des artisans, des commerçants ou des jeunes salarirés travaillant dans les services. L'exode rural faisant son oeuvre, dans les équipes se retrouvent aussi des ouvriers et ouvrières ruraux, des employées de maison ou de collectivité, des lycéens, etc... Tous se rencontrent au secteur où dans l'équipe de zone ; tous participent aux activités communes, telles que coupes de la joie, fête d'été, retraites, camps. Mais, dès lors qu'il s'agit d'action dans le milieu professionnel, la spécialisation devient une nécessité. Timidement reconnue d'abord, elle est de plus en plus exigée par les jeunes qui ne sont pas agriculteurs.

17. Notons qu'en milieu rural, comme dans l'ensemble de la société, l'adolescence est actuellement plus précoce et plus longue qu'autrefois.

Dans la JAC du département de l'AIN, nous observons des regroupements socio-professionnels dès les années cinquante. Ils ont la préoccupation de prendre en compte à la fois les situations du travail et celles des autres activités humaines¹⁸. La poussée, de plus en plus forte, des divers groupes professionnels aboutit, comme nous l'avons signalé, à la création du MRJC à partir de la JAC, en 1961. La JACF suit la même évolution deux ans plus tard. Le MRJC mixte s'institue en 1965. Les équipes socio-professionnelles se reconnaissent, alors, comme les multiples branches, autonomes et égales, d'un même mouvement : la branche agricole (JAC) garde le sigle d'origine ; les ouvriers ruraux s'organisent dans la JROC (Jeunesse Rurale Ouvrière Catholique)¹⁹ ; les artisans et commerçants fondent la JCAC (Jeunesse Commerçante et Artisanale Catholique) ; les jeunes travaillant dans les services sociaux constituent la JCSS (Jeunesse Catholique des Services Sociaux). Les étudiants et les jeunes scolaires ruraux du deuxième cycle des lycées, qui sont de plus en plus nombreux au sein du MRJC de l'AIN décident, en 1964, de créer eux-aussi leur "branche scolaire-étudiante", sans accord du secrétariat national.

Cette spécialisation en cinq branches socio-professionnelles va se modifier quelque peu et en 1974, le MRJC ne constitue plus que trois branches pour regrouper la totalité des jeunes adhérents : la JAC réunit alors des jeunes en formation agricole, des aides-familiaux

18. En 1956, dans le bulletin fédéral de la JACF, "Trait d'Union", sous la plume de la jeune responsable de la zone du HAÛT-BUGEY-PAYS de GEX, nous relevons le compte-rendu de la collaboration établie entre la JACF et la JOCF : *"Nous souhaitons, dit la JACF, que les ouvrières rurales qui cherchent à prendre leurs responsabilités dans le milieu de travail, ne manquent pas de prendre part aussi, dans la mesure du possible, aux activités JACF : coupe de la joie, fête d'été, etc... (...) Nous avons demandé que la responsable des ouvrières rurales participe personnellement aux diverses rencontres JACF de la zone"*. Marie X., "Quand les ouvrières en veulent", *Trait d'Union*, Bourg, JACF de l'AIN, mars-avril 1955, 7. En 1954, il existe déjà des équipes d'artisans et d'ouvriers ruraux au sein de la JAC.

19. En 1965, la JROC devient JCI (Jeunesse Chrétienne de l'Industrie).

d'exploitation agricole et des jeunes agriculteurs en voie d'installation ; les JTS (Jeunes Travailleurs Salariés) s'adressent aux apprentis, aux salariés d'entreprises, aux jeunes travailleurs de la santé et des services sociaux ; le Groupe Ecole se propose de regrouper les jeunes qui sont scolarisés en classe de 4ème et 3ème, les scolaires du second cycle et les étudiants²⁰. Cette organisation ne change plus jusqu'à l'année 1979, date à laquelle s'achève notre étude.

Ainsi, en tenant compte en même temps du milieu professionnel et du métier, de la géographie physique et humaine, des classes d'âge, le mouvement JAC-MRJC se dote-t-il de structures institutionnelles qui visent les qualités de souplesse dans l'adaptation continuelle et d'efficacité dans le domaine éducatif. Cependant, l'institutionnalisation ne s'arrête pas là.

DES "COMMISSIONS SPECIALISEES" POUR REpondre AUX GRANDES FONCTIONS DU MOUVEMENT ET A CERTAINES PREOCCUPATIONS PRIORITAIRES

En raison des centres d'intérêts des jeunes ruraux et des priorités successives de la stratégie, en raison aussi des exigences internes du mouvement, qui doit assurer un certain nombre de fonctions sociales nécessaires à son existence et à la poursuite de ses finalités, la JAC et le MRJC vont créer des commissions nombreuses, diverses, temporaires ou permanentes.

La "commission sociale" de la JAC s'occupe plus spécialement de la formation professionnelle, au moment où les services techni-

20. M. LAVILLE. "Nous voulons être les acteurs de notre histoire", *Voix de L'AJN*, Bourg, 23.9.1977, 1143. Notons que, si le groupe école devient alors une branche officielle du MRJC, souvent prépondérante, l'initiative du MRJC de l'AIN en 1964 de créer une branche scolaire n'est pas beaucoup appréciée par le secrétariat national, qui craint des tensions avec la JEC.

ques de la Chambre d'Agriculture ne sont pas encore développés. Les commissions "Presse", "Loisirs et Fêtes", "Finances" répondent à des besoins permanents du mouvement. La "commission soldats" de la JAC va disparaître dans le MRJC ; en revanche une importante "commission camps" s'organise. Parmi ces commissions, dont les unes disparaissent, alors que d'autres naissent, nous voulons en signaler quelques unes qui nous paraissent significatives de la volonté éducative du mouvement de la jeunesse rurale de l'AIN.

En 1963, JACF et MRJC forment un groupe de recherche sur "la sexualité à l'adolescence". Cette équipe de militants et de militantes sont animateurs de groupes d'adolescents et les questions que posent ces adolescents à leurs animateurs sont rapportées au sein des équipes responsables. Le groupe de recherche qui se met en place en 1963 et qui poursuit son travail jusqu'en 1965 ou 1966 fait appel à la collaboration de parents, d'enseignants, de médecins, d'artistes. Au terme de son travail, il publie une série de 16 fiches destinées à l'éducation sexuelle des adolescents et adolescentes, rencontrés au sein des activités du mouvement lui-même : stages d'éveil, camps, etc... En fait, cet ouvrage publié à BOURG-en-BRESSE sera diffusé dans les pays francophones européens, au QUEBEC, et même au PORTUGAL²¹.

A côté et un peu en remplacement de l'habituelle "commission loisirs" de la JAC, le MRJC de l'AIN crée, en 1964, une "commission socio-culturelle" qui vise à aider les jeunes ruraux à s'organiser eux-mêmes dans leurs villages pour faire du théâtre, du sport, de la danse, des voyages. C'est le début de l'époque des clubs de jeunes. Cette commission du MRJC propose donc à tous une formation, comme l'indique sa responsable Michèle RIGOLLET :

"Notre objectif :

Aider les jeunes qui veulent faire quelque chose en leur donnant les moyens :

- . de devenir meilleurs animateurs en suivant des stages.*
- . de pouvoir bénéficier d'une subvention en se déclarant en association et, par là, en leur donnant une information sur la législation.*

21. Jeunesse Rurale de l'AIN. *Problèmes de vie à l'adolescence.*

BOURG en BRESSE, Ed. Voix de l'AIN, 1967, 53.

. d'élargir leur cercle sans trop de risques"²².

Par la suite, cette commission socio-culturelle va, non seulement, organiser cette formation à l'animation, théâtrale ou audiovisuelle, mais elle va également publier des "carnets de chants" ou "carnets de jeux" qui vont largement déborder le cadre du MRJC et les frontières du département de l'AIN.

A partir des mêmes années 1965, "l'équipe Santé-Jeunesse" rassemble des jeunes handicapés et des jeunes bien portants, qui veulent, ensemble, briser l'isolement et la marginalisation dans lesquels la maladie ou le handicap maintiennent certains jeunes ruraux. C'est tout au moins la visée annoncée par ce groupe :

"Par la mise en commun de nos problèmes, il faut absolument que nous reprenions confiance, que nous discernions les voies qui nous sont accessibles et tout ceci dans un climat de confiance mutuelle. Ce n'est pas le fait d'une seule réunion isolée ; tout au long de l'année, nous échangeons une correspondance suivie créant des liens qui facilitent le rapport"²³.

Mise au point par des aînés, significative est aussi la création d'une "commission politique". Certes, depuis toujours la JAC

22. MRJC, "Une commission socio-culturelle au MRJC", *Voix de L'AIN*, 29.1.1965, 926.

23. J.Y. LEONARDI. "A JASSERON avec le service "Santé-Jeunesse" du MRJC", *Voix de L'AIN*. Bourg, 13.8.1965, 950. Signalons que la JAC-JACF a toujours porté une attention particulière à ceux que la maladie de longue durée cloue dans les hôpitaux. Chaque équipe de section ou de secteur parraine ou marraine tel ou telle jeune/malade/hospitalisés dans l'un ou l'autre sanatorium de la région d'HAUTEVILLE, dans la montagne bugiste. En 1948-49, la JACF marraine ainsi 115 malades (*Voix de BRESSE*, Bourg, 20.5.1949, 322). Les équipes passent ensuite de l'assistance aux malades étrangers au département, à la solidarité à l'égard des jeunes handicapés de leurs villages.

a la préoccupation de l'éducation civique de ses membres; les thèmes des campagnes d'année en font foi. Le MRJC semble cependant aller plus loin, en mettant en place, au plan fédéral, une commission politique²⁴. Le changement de vocable est significatif ; la crise de 1965, dans le MRJC National, et les événements de mai 1968 sont passés par là :

Faire de la politique, est-ce vraiment réservé à une catégorie de gens qui ont le temps et les possibilités ? (...) Il serait peut être bon que nous prenions le temps de réfléchir et de nous former. La politique est une chose trop sérieuse pour la laisser aux mains de quelques spécialistes. "Si tu ne t'occupes pas de la politique, la politique s'occupe de toi"²⁵.

Enfin, notons la "commission des Chalets de PEISEY", elle aussi dirigée par les aînés du MRJC, avec la collaboration de quelques adultes, anciens du mouvement. Un peu comme une société civile immobilière, elle aménage, administre et gère trois chalets montagnards de la haute vallée savoyarde de PEISEY-NANCROIX, en TARENTOISE. Dès 1948, des camps d'adolescents s'organisent dans la petite plaine de Rosuel, au pied du Mont Pourri qui la domine de ses 3.850 mètres. En 1962, la Jeunesse Rurale de l'AIN fait un bail avec la Société Foncière du BUGÉY, propriétaire de ces modestes chalets d'altitude, réservés jusque là pendant l'été aux éleveurs des alpages. Ce bail amphitéotique de quarante années comporte la clause d'entretenir et d'améliorer ces bâtiments. Les jeunes ruraux de l'AIN, signataires du bail, s'organisent depuis lors pour accueillir en ces chalets des générations successives d'adolescents et de familles "désireux de passer des vacances au soleil

24. Lorsqu'on sait l'allergie des différentes forces du milieu rural à dire clairement leur position politique -par nécessité de vie commune et par illusion d'un consensus unanimiste- on reconnaît que le MRJC a un certain courage en la matière, peut être illusoire et parfois suicidaire. Nous reviendrons sur ce sujet.

25. Commission politique du MRJC de l'AIN, Bourg, 21.1.1971./ Le document ne porte pas de titre./

et à l'air pur"²⁶.

LA JEUNESSE RURALE de l'AIN et la JEUNESSE RURALE du BUGEY :
deux associations légales qui couvrent le mouvement JAC-MRJC.

Comme le mouvement JAC-MRJC est à la fois un mouvement temporel et un mouvement d'action catholique diocésain, dont nous connaissons les finalités et la stratégie active, très vite il sent la nécessité de sortir du giron diocésain et d'être reconnu par la société séculière, comme une personne morale, autonome et responsable. Sans doute, il existe comme fédération départementale de l'association nationale JAC, mais cela n'est pas satisfaisant. Par commodité, afin de ne pas réaliser ses activités sous couvert d'une autre association, par souci d'autonomie et par tactique, afin de ne pas trop mettre en avant son "étiquette" confessionnelle dans ses relations avec les Pouvoirs Publics, notamment le Conseil Général du département, la JAC crée "l'Association de la Jeunesse Rurale de l'AIN".

Elle naît le 13 mai 1947, comme une association relevant de la loi du 1er Juillet 1901, et se dote de statuts aussi extensifs que possible²⁷. Cette association couvre juridiquement la plus grande partie des activités séculières du mouvement JAC-MRJC : sessions de formation, fêtes et spectacles, voyages, camps de vacances, assurances

26. "Depuis 1948, des gens de l'AIN ont fait leur la vallée savoyarde de PEISEY-NANCROIX", *Voix de l'AIN*, Bourg, 2.6.1972, 1112.

27. Ces statuts sont rectifiés ou complétés selon les exigences de l'évolution du mouvement en 1953 puis en 1968. Nous reproduisons ici le seul article 4 qui précise l'objet de l'association :

"L'Association a pour but :

- d'aider ses adhérents à résoudre les problèmes qui se posent dans le milieu rural, à assurer leur formation humaine, culturelle, professionnelle et sociale par des réunions d'études sur le plan du village, secteur, zone et fédération, par des activités théâtrales et des récréations éducatives (telle que Coupe de la Joie et Fête Sportive Rurale), par des voyages d'étude et des sessions de culture générale,

dés personnes et des biens, gestion de locaux, comptabilité et mouvements de fonds, demandes de subvention aux Pouvoirs Publics, etc... En revanche, le sigle JAC et MRJC est utilisé dans la sphère ecclésiastique lorsqu'il est tactiquement préférable de montrer davantage son visage de mouvement chrétien que son aspect séculier. Soulignons enfin que, dans le conseil d'administration et dans le bureau de la Jeunesse Rurale de l'AIN, les hommes et les femmes se partagent les responsabilités de l'association. La mixité est acquise dès 1947.

La "Jeunesse Rurale du BUGEY" est de même nature, sur le territoire de la sous-fédération de BELLEY, devenue ensuite la zone du BUGEY. A l'époque de l'apogée de la JAC et du MRJC dans cette zone, "la JRB" est à l'origine de nombreuses activités d'animation du milieu rural, parmi lesquelles nous pouvons citer, comme originales, les tournées de cinéma rural de village en village. Ces tournées de cinéma ambulants vont aboutir à la création de deux associations filles de la JRB : l'association "Ciné-Loisirs" développe ses tournées de cinéma dans le bassin de BELLEY et du VALROMEY ; celle des "Jeunes de l'ALBARINE", dans le canton de St-RAMBERT en BUGEY.

Toutes ces associations, ces branches, ces commissions, ces équipes de groupes d'âges sont filles du mouvement jaciste, et son expression organisée. Cette multiplicité ne facilite pas le travail de l'observateur, amené ainsi à repérer la vitalité de ce mouvement au travers de sigles divers, selon les lieux, et changeants au cours du temps. En revanche, ce foisonnement institutionnel permet de rendre compte de la constante imagination collective des jeunes ruraux.

(Suite de la note 27)

et par tous les moyens jugés aptes à promouvoir le développement d'une vie rurale plus épanouie.

- de fournir l'entraide mutuelle et le secours aux adhérents frappés par l'adversité.

- de combattre les fléaux humains : la tuberculose, l'alcoolisme, etc...

- de développer l'hygiène et l'amélioration de l'habitat rural.

L'Association de la Jeunesse Rurale de l'AIN s'interdit toute activité politique". Extrait du registre des délibérations de l'Association de la Jeunesse Rurale de l'AIN.

DANS CETTE INSTITUTION MULTIFORME, LES "RESPONSABLES" SONT NOMBREUX A
TOUS LES ECHELONS.

Pour répondre à des visées éducatives et pour former les militants et les dirigeants dont il a besoin -ceux qu'il nomme les "responsables"- le mouvement JAC-MRJC multiplie les fonctions et étage les "responsabilités"²⁸, mais les décisions sont prises en équipe.

A l'échelon du secteur géographique, où se regroupent les sections de villages, les branches et les groupes d'âge, les décisions sont l'oeuvre du "comité de secteur", auprès duquel est délégué, par l'évêque, un aumônier de secteur, lorsque l'âge et les possibilités de temps des prêtres le permettent.

A l'échelon de la zone, l'organisation est ordinairement plus étoffée et plus solide. Le "comité de zone" est l'organe de réflexion, de recherche, de confrontation des équipes, et d'action. Ce comité de zone se compose du et/ou de la responsable de zone²⁹ et des différents responsables des branches, et des commissions pour autant qu'elles existent localement, et de l'aumônier de zone.

Enfin à l'échelon départemental, le "comité fédéral" est composé de chaque responsable de zone, de ceux qui coordonnent les branches et les commissions, et de l'aumônier fédéral. Ce comité fédéral peut regrouper de 15 à 40 membres selon les époques, en fonction du fait que la JAC et la JACF sont deux organisations différentes ou bien en fonction de l'existence du MRJC, mouvement unique et mixte.

En effet, lorsqu'en 1965 le MRJC s'institue comme mouvement mixte et spécialisé en diverses branches socio-professionnelles, la complexité des équipes devient un peu plus grande qu'auparavant. Le nombre des individus membres des différents comités et bureaux

28. Nous reviendrons sur le sujet, dans la troisième partie de cet ouvrage.

29. On ne lui donne pas le titre de président.

augmente sensiblement par volonté, d'y voir travailler ensemble, en proportion égale, hommes et femmes. A l'échelon fédéral diocésain, le président ou la présidente sont d'office président (e) de l'Association de la Jeunesse Rurale de l'AIN et vice-président (e). Ce fonctionnement institutionnel -aumônier mis à part- n'est pas très différent de celui de toute association se réclamant de la loi de juillet 1901³⁰.

En revanche, ce qui est très différent dans ce mouvement de jeunesse par rapport à une association composée d'adultes, c'est la grande rapidité de rotation des dirigeants, à tous échelons. Ainsi, au cours des 44 années qui vont de 1935 à 1979, la JAC de l'AIN connaît 10 présidents fédéraux en 27 ans et le MRJC en voit passer à sa tête 11, en 16 années, ce qui représente un mandat d'une durée moyenne de 2 années et quelques semaines. Deux présidents jacistes seulement restent en place pendant 4 ans. Cette rotation rapide des dirigeants se retrouve, également, aux échelons de la zone et du secteur, comme à l'échelon de la région SUD-EST ou RHONE-ALPES. C'est un fait institutionnel important qui comporte l'avantage d'une créativité et d'une imagination collectives sans cesse renouvelées, mais aussi le risque d'une mémoire trop courte pour juger les conséquences des actes éducatifs décidés à un certain moment³¹.

L'AUMONIER, AU SERVICE DU MOUVEMENT.

Dans l'action catholique spécialisée, l'essentiel de la responsabilité revient aux jeunes qui font du mouvement leur affaire ; ils en sont réellement et pleinement les animateurs à

30. Voir : *Manuel de la JAC*, Op. cit., 102-105.

31. Cette rapidité de rotation des dirigeants fédéraux ou régionaux ne se retrouve pas de même manière chez les membres permanents du secrétariat national, qui sont également plus âgés en même temps que plus stables. Dans les tensions et les crises qui traversent l'histoire du mouvement, cet élément structurel est à prendre en compte, parmi d'autres.

tous niveaux. Antérieurement, dans la Fédération de la Jeunesse Catholique de l'AIN, le prêtre était "directeur" du mouvement³² ; avec la JAC, le prêtre devient "aumônier" au service des jeunes et de leur mouvement. Comme le note l'historien René REMOND, ce changement de vocabulaire révèle un changement de conception apostolique et un transfert de pouvoirs³³.

"Dans un mouvement qui n'est pas d'abord son oeuvre"³⁴, l'aumônier a un double rôle : doctrinal et éducatif. Nommé à ce poste par l'évêque pour assister la JAC, le prêtre commente l'évangile qui sert de support à la réflexion chrétienne et fait connaître aux jeunes ruraux la doctrine de l'Eglise catholique. Homme de relations, il est comme un pont, constamment jeté entre la rive JAC et l'autre rive, celle de l'Eglise hiérarchique : de l'évêque et des curés de paroisses. Il a aussi un rôle éducatif, celui d'aider à la réalisation des activités du mouvement. En ceci, il doit être un "animateur" ; s'il fait tout, il ne permettra jamais aux jeunes de devenir responsables d'eux-mêmes, de leur mouvement et de leur milieu. Il est le "serviteur" de l'autonomie individuelle et collective.

32. Par exemple, le chanoine COTTARD-JOSSERAND ou l'abbé DUPONT sont désignés comme directeurs de la F.J.C.A. ou de la Fédération Jeanne d'ARC : "La journée de la Jeunesse Catholique à FOISSIAT", *La Croix de l'AIN*. Bourg, 9.6.1935, 24 ou bien "La réunion régionale des Semeuses, VIRIEU le GRAND", *La Croix de l'AIN*. Bourg, 14.6.1936. En revanche, les abbés MONDESERT et GUERRY, nommés par l'évêque pour aider à la naissance des mouvements spécialisés, reçoivent le titre d'aumôniers ; par exemple : "La belle journée rurale de MONTMERLE", *La Croix de l'AIN*. Bourg, 7.3.1937, 60 ou bien "Le congrès catholique cantonal de SEYSSEL", *Ibidem*, 6.12.1936, 52.

33. Nous renvoyons notre lecteur à R. REMOND : "L'organisation de la jeunesse : institutions et mouvements", *La montée des jeunes dans la communauté des générations, 48ème semaine sociale de FRANCE. REJINS 1961*. Lyon, Chronique Sociale de FRANCE, 1962, 80.

34. Dans le *Manuel de la JAC*, op. cit., 92, le texte fondateur du rôle de l'aumônier est une transcription rurale des recommandations du chanoine CARDYN, fondateur de la JOC, parues dans les *Notes de Pastorale Jociste*, en juillet 1932.

Au fur et à mesure que la société rurale se déconfessionnalise, l'aumônier MRJC devient de moins en moins un "assistant" chargé de rappeler la doctrine, mais un "collaborateur" des équipes, et témoin par sa manière de vivre dans le mouvement de la parole de DIEU et de l'unité de l'Eglise³⁵.

Adulte parmi les jeunes, l'aumônier a une influence éducative certaine³⁶ dans la naissance et dans le développement du mouvement

35. Nous reproduisons ici, dans la chartre MRJC de 1967, le passage qui définit la place de l'aumônier dans le mouvement :
"Participant à la vie des équipes des différents échelons ; à leurs recherches, à leur réflexion, respectant l'initiative, la liberté et la responsabilité des jeunes, l'aumônier collabore à la mission du Mouvement. Il n'est pas d'aspect de cette mission dont il puisse se désintéresser.

Cette participation lui demande un effort permanent de compétence qui porte sur les aspirations, les besoins et les problèmes des jeunes comme sur la situation et le devenir du milieu et de la société qu'ils ont mission de faire progresser.

Dans l'équipe, il aide à la précision de l'analyse, à l'élaboration des projets, à la révision de l'action.

Témoin privilégié de la Parole de DIEU, il l'est d'abord par cette présence attentive et désintéressée, mais aussi par le souci constant d'aider le Mouvement à inspirer toute sa vie et toute son action de l'esprit de l'Evangile et d'aider les jeunes à cheminer vers la découverte de Jésus-Christ. Témoin, en communion avec l'évêque, de l'unité et de la totalité de la mission de l'Eglise, il aide en particulier à approfondir la réflexion sur l'action et sur la vie des jeunes pour en saisir la signification dans le mystère du salut et dans la mission de tout le peuple de DIEU. En respectant la liberté et le cheminement des jeunes et des équipes, il portera la prière et l'Eucharistie, le salut en marche auxquels ils participent". Le MRJC, Mouvement de Jeunesse et d'Eglise,

Op. cit., 9-10.

36. Les entretiens que nous avons eu avec d'anciens militants de la JAC ou du MRJC confirment cette remarque.

de jeunesse rurale, influence qui, outre la compétence et les charismes personnels, se fonde sur deux éléments : la durée de sa présence et les moyens dont il dispose pour mener à bien sa tâche d'éducateur.

Si la rotation des dirigeants est très rapide, à la tête du mouvement, l'aumônier est au contraire un élément de permanence et de mémoire collective, à tous les échelons de l'organisation : secteur, zone, fédération, etc... Par exemple, au niveau fédéral, alors qu'en 44 années la JAC et le MRJC connaissent 21 présidents ou présidentes successifs; pendant le même temps, ne se succèdent que six générations d'aumôniers³⁷. Ces prêtres, ordinairement jeunes, sont mis à plein temps au service du mouvement jaciste, ce qui représente un investissement considérable de temps, pendant une durée moyenne de 7 années et 4 mois par mandat. L'aumônier est donc souvent l'élément institutionnel stable d'un mouvement d'adolescents et de jeunes très mouvants. Lorsqu'on ajoute à l'aumônerie fédérale, celle des zones et des secteurs, avec les mêmes caractéristiques de durée sinon de plein temps³⁸, l'investissement éducatif de l'Eglise hiérarchique diocésaine dans le fonctionnement du mouvement des jeunes ruraux est important.

*"L'aumônier est aussi chauffeur de voiture"*³⁹. Là n'est pas l'élément institutionnel le moins important dans le bon fonctionnement de la JAC, puis du MRJC. Au départ, dans un milieu rural où les

37. A l'échelon fédéral-diocésain, le mouvement rural connaît 8 aumôniers ; 2 pour la JAC de 1936 à 1956 et, pendant la même période, 2 également pour la JACF ; le troisième aumônier JACF nommé en 1955 cumule cette charge avec l'aumônerie JAC à partir de 1957. Dès lors, les mouvements JAC et JACF n'ont plus à leur service qu'un seul aumônier permanent. Il en est de même dans le MRJC.

38. En effet, les aumôniers de secteur ou de zone, sont en même temps curés de paroisse ou enseignants, mais ils consacrent une importante part de leur temps au mouvement de jeunes.

39. M. GIVRE. Entretien, 10.9.1980.

jeunes sont dispersés et isolés, et où les moyens de transports collectifs sont peu nombreux, l'aumônier est souvent le seul à utiliser une automobile. Elle lui permet de transporter les militants lorsqu'ils vont en réunion, de connaître les familles dans lesquelles il faut aller les chercher ou les reconduire⁴⁰. Ainsi, l'aumônier a-t-il l'occasion de rencontrer, d'écouter, de discuter avec les uns et avec les autres et, souvent, d'aplanir de nombreuses difficultés. Par la suite, la diminution du nombre des aumôniers est compensée par la croissance du parc des cyclomoteurs -les fameuses "mobylettes"- et des automobiles, mais la technique ne remplace pas la communication. Tous les anciens aumôniers que nous avons rencontrés ont évoqué l'importance de la voiture comme occasion et moyen de mettre en relation des jeunes responsables fédéraux venant de secteurs ou de zones différents, éloignés les uns des autres. L'aumônier leur permet ainsi de se rencontrer, *"de travailler ensemble, tant bien que mal, la nuit ou le dimanche. Si l'aumônier ne vient pas, il risque de tout court-circuiter"*⁴¹, comme le remarque l'un d'eux. La vie de l'institution tient aussi à des éléments très matériels. La stratégie passe, alors, par une multitude de petits moyens.

DES LIEUX PRIVILEGES DE RENCONTRE.

A la suite des acquisitions immobilières du chanoine COTTARD-JOSSERAND, fondateur du "Bureau Diocésain des Oeuvres", au 20 de la rue LALANDE, à BOURG en BRESSE, la JAC puis le MRJC installent

40. Nous avons retrouvé une petite partie des archives comptables de l'aumônerie MRJC, des années 1968-1972. Nous y relevons simplement un chiffre significatif. Au cours de l'année 1971, les 35 aumôniers de zones et de secteurs -aumônerie fédérale exclue- ont parcouru une distance de 214.500 kilomètres pour causes de réunions ou d'activités diverses au sein du MRJC ; presque cinq fois et demi le tour de la terre.

41. C. SUBTIL, ancien aumônier de secteur dans le VALROMEY, puis aumônier de zone en HAUTE-BRESSE; entretien, 1.12.1979.

tout naturellement leur secrétariat dans les locaux de cette maison des oeuvres. Là,voisinent, avec plus ou moins d'harmonie, les mouvements d'action catholique générale ou spécialisée et leurs aumôniers, divers services diocésains, dont une librairie, une maison d'édition et un petit atelier d'imprimerie, dans lequel se polycopient circulaires, bulletins, programmes de stage et autres publications originales et diverses.

Le Bureau Diocésain -le "B.D." pour les militants- est le siège social de la "Jeunesse Rurale de l'AIN", et le centre géographique de la vie fédérale jaciste, au chef-lieu du département. Le mouvement rural y organise son bureau. A une certaine époque de la seconde guerre mondiale, il y tient une permanence le mercredi, jour d'un important marché agricole hebdomadaire et de foire bi-mensuelle, et, donc, occasion pour les dirigeants jacistes de rencontrer les militants de secteur ou de zone qui viennent au marché. Outre la pièce de leur secrétariat, qu'ils partagent avec le M.F.R. (Mouvement Familial Rural)⁴², les jacistes peuvent utiliser des salles de réunion, quelques chambres pour hôtes de passage et même une minuscule pièce où ils peuvent se cuisiner quelques boissons chaudes ou repas de fortune.

C'est à BOURG en BRESSE, ville centre du département, desservie par les compagnies d'autobus et par la SNCF, que la JAC, puis le MRJC, tiennent la plupart des réunions du bureau fédéral. Les informations venant des différentes équipes du mouvement y convergent. D'ici partent les lettres, circulaires, les journaux, les calendriers et tous les supports matériels qui médiatisent l'action éducative. C'est également ici que se tiennent les permanences des dirigeants et de l'aumônier⁴³.

42. Le MFR, devenu CMR (Chrétiens dans le Monde Rural) est le mouvement adulte d'action catholique spécialisée le plus développé en milieu rural.

43. Selon ses besoins, ses possibilités financières et l'audience dont il jouit au sein de l'Eglise diocésaine, le mouvement jaciste a mis en place des secrétaires généraux "permanents à temps partiel", c'est à dire des jeunes dirigeants qui,

Outre ce bureau diocésain, qui est son siège institué et instituant, le mouvement des jeunes chrétiens ruraux bénéficie de lieux de référence où d'autres institutions l'accueillent volontiers, pour la réalisation de ses activités de formation, lui apportant un appui matériel et moral essentiel. Sans entrer dans les détails de l'histoire, il nous faut citer ainsi plusieurs institutions religieuses. La trappe de Notre Dame des DOMBES est, pour la JAC, un lieu privilégié de retraite spirituelle ou de formation au cours des Semaines Rurales. Elle est également un centre de résistance à l'occupation allemande. Les militants y trouvent un lieu de réflexion sur le nazisme et un soutien dans leur action personnelle de résistants⁴⁴. Le "Clos Saint-Jean" des soeurs de St-Joseph, dans le village de JASSERON, voisin de la ville de BOURG en BRESSE, voit passer des milliers de groupes JAC ET MRJC. Lorsque, à partir des années 1950, le mouvement se structure en zones⁴⁵, chacune d'elle trouve un lieu de rassemblement : la Jeunesse Rurale du BUGEY s'établit dans l'ancien couvent des BERNARDINES

(Suite de la note 43)

en même temps qu'une activité professionnelle réduite, assurent un certain nombre d'heures de permanence, pour le service de leur mouvement, avec une rémunération généralement modeste. D'exceptionnelle qu'elle est au cours des années 1935-1958, cette pratique devient définitive à partir des années 1974, pour palier le manque d'aumôniers dans les secteurs et dans les zones.

44. M. CORMORECHE. Entretien, Janvier 1983. En 1942-1943, l'animateur de cette résistance est le père trappiste Bernard CURIS, déporté le 8 décembre 1943 en ALLEMAGNE ; il meurt en 1944. A la Trappe des DOMBES, on trouve alors des cartes d'identité, de l'essence, des exemplaires du journal "Témoignage Chrétien" à diffuser, et des informations que la presse locale ne peut guère publier.
45. Les zones MRJC n'ont pas de personnalité morale propre comme celle d'une association de la loi 1901, cependant à partir de 1966, chacune a une autonomie financière et un compte bancaire propre dans le cadre de la Jeunesse Rurale de l'AIN, ce qui facilite les opérations comptables résultant de leur activité propre.

à BELLEY ; la zone de HAUTE-BRESSE se retrouve souvent à CUET⁴⁶ ; celle du HAUT-BUGEY est accueillie à la maison St-JOSEPH à CHATILLON de MICHAILLE, et la zone DOMBES-BORDS de SAONE en la localité d'ARS. L'Eglise instituée apporte-t-elle ainsi un soutien matériel non négligeable à l'action catholique rurale qui est, aussi, l'Eglise s'instituant en laïcisme organisé.

UN IMPRESSIONNANT BILAN d'ACTIVITES

Toute l'organisation institutionnelle complexe, mouvante et souple, que nous venons de décrire, se met en place et évolue en fonction des expérimentations, qui sont faites, et des conclusions successives et partielles, que le mouvement peut tirer de ses échecs ou de ses réussites. Les échelons géographiques, les branches socio-professionnelles, les équipes de classe d'âge, les commissions multiples ponctuelles ou permanentes, les comités, les permanences fédérales, des rencontres par centaines au sein des villages du département, les milliers de kilomètres parcourus font partie de la stratégie éducative du mouvement de jeunesse rurale. Ils ne sont que la structure observable et instituante d'une vaste dynamique sociale qui met en activité un nombre important de militants, d'adhérents et de participants, dans la jeunesse des Pays de l'AIN. Il est difficile de connaître avec précision le nombre de jeunes membres actifs de la JAC ou du MRJC. Nous pouvons, néanmoins, esquisser à grands traits, quelques bilans partiels chiffrés, tels qu'ils sont présentés par le mouvement jaciste lui-même à différentes époques de son parcours⁴⁷.

46. CUET est un lieu de pèlerinage à St-PIERRE CHANEL, prêtre mariste, missionnaire et martyr en OCEANIE.

47. Les chiffres que nous citons sont donnés directement par la JAC et le MRJC. Nous ne pouvons les comparer entre eux, étant donné les modes de calcul différents qui sont employés. Ils nous apparaissent cependant significatifs de l'action éducative de ce mouvement.

Le 22 mai 1949, 2.000 jeunes militants de la JAC et de la JACF de l'AIN tiennent, à BOURG en BRESSE, un congrès, pour évaluer leur action et envisager leur avenir. A cette occasion, ils publient un impressionnant bilan d'activité dont nous retenons les chiffres qui illustrent l'action éducative de la JAC :

"Depuis 15 ans, la JAC dans l'AIN a pu réaliser :

1/ Sur le plan "Garçons"

a) dans l'ordre professionnel

*600 groupes d'Etudes Agricoles par Correspondance -
200 journées rurales techniques - 150 semaines rurales
30 cours d'Elites Rurales - 3 Expositions Rurales sur
l'habitat rural et le machinisme (15.000 visiteurs à
BOURG, 10.000 à FOISSIAT, 8.000 à St-DIDIER sur
CHALARONNE).*

b) dans l'ordre de la culture humaine.

*150 sessions de formation générale, de sessions "loisirs", de journées "chants", "sports", "théâtre".
Nombreuses fêtes sportives rurales, 80 "coupes de la joie", 40 fêtes de la Terre groupant des affluences de 3 à 25.000 personnes. (...)*

2/ Sur le plan de la JACF

a) dans l'ordre de la formation professionnelle :

*300 groupes d'Etudes Agricoles par Correspondance -
40 semaines médicales (piques, soins aux malades) -
250 Semaines et Journées Rurales pour la formation ménagère.*

b) dans l'ordre de la formation générale :

nombreuses sessions : loisirs, journées d'amitié, fêtes de la chanson, 10 sessions sportives. Plusieurs semaines de Croix-Rouge, des journées éducatives et professionnelles pour adolescentes. (...)" 48

Le 16 septembre 1967, le MRJC de l'AIN présente un "livre blanc" des jeunes ruraux, aux personnalités civiles et religieuses du département. A cette occasion, il fait le bilan des activités réali-

sées au cours de l'année civile 1966. Nous lisons :

"Les activités de formation, au plan départemental ou au plan inter-cantonal (zones), sans compter les réalisations de base des villages ou des cantons (secteurs) se récapitulent comme suit :

- . Activité de formation des responsables :
6.532 participants aux sessions, stages, activités par branches professionnelles, commissions, camps :
10.765 journées et 5.230 veillées.*
- . Activités avec participation populaire :
11.606 participants : 5.270 journées et 7.486 veillées.*
- . Total = 18.138 participants, 16.035 journées, 12.716 veillées⁴⁹.*

En décembre 1972, l'équipe fédérale du MRJC publie un tract accompagnant la vente de son calendrier. Ce tract cite des chiffres comparables à ceux qui précèdent :

"En un an dans l'AIN, du 1er septembre 1971 au 31 août 1972 :

- . près de 14.000 journées de formation.*
- . 750 adolescents, en 35 camps.*
- . 1.000.000 de kilomètres parcourus⁵⁰.*

Au mois de novembre 1979, l'association de la Jeunesse

-
49. Les chiffres de "participants" sont des chiffres cumulés ; un jeune qui participe à 10 activités successives est compté comme 10 participants. En revanche, les chiffres des journées ou des veillées -cumulés eux aussi en faisant la somme du nombre de participants de chaque journée ou veillée- sont tout à fait significatifs de l'activité du MRJC pour l'année considérée. Source : MRJC; *Les jeunes vous parlent*. Bourg en Bresse, Jeunesse Rurale de l'AIN, multigraphié, sept. 1967, 29.
50. MRJC. *Encore un calendrier*. Bourg en Bresse, Jeunesse Rurale de l'AIN, déc. 1972.

Rurale de l'AIN présente l'habituelle demande de subvention au Conseil Général du département, sous couvert du Préfet. Nous y lisons le dernier bilan chiffré de l'époque qui nous intéresse, celui de "l'année active" du mouvement, qui va du 1er septembre 1978 au 31 août 1979 51 :

"1 - Activités de formation :	950	journées,	1.170	veillées
2 - Activités des équipes socio- professionnelles :	890	"	2.150	"
Commissions spécialisées :	380	"	920	"
3 - Activités par zones ou secteurs géographiques :	4.120	"	7.720	"
4 - Fête du 1er juillet :	610	"	870	"
5 - Activités vacances :				
.découverte dans l'AIN	220	"	290	"
.camps d'adolescents	<u>5.669</u>	"	<u>5.243</u>	"
TOTAL =			12.839	journées 18.363 veillées"

Ces quelques chiffres épars, nous permettent d'observer la vitalité d'un mouvement de jeunesse, qui, avant tout, met en avant les chiffres relatifs à la formation.

*

Au sein de la JAC et du MRJC, l'institutionnalisation suit le développement du mouvement, selon ses finalités et ses besoins. Elle est un des éléments de la stratégie éducative.

La JAC et, plus encore, le MRJC se donnent une structure institutionnelle, permettant d'atteindre tous les jeunes et d'aborder tous les aspects de leur vie. Les équipes sont, alors, géographiques, socio-professionnelles, commissions par centre d'intérêt. Elles permettent aux jeunes de se regrouper par classes d'âge, en groupes homogènes, tout en permettant des confrontations continues entre échelons différents. Elles abordent les sujets les plus divers : profession, sexualité, adolescence, économie, politique, culture et loisirs, religion, etc... En ce sens, l'organisation institutionnelle du mouvement est le signe de la mise en application de sa finalité éducative : l'éducation totale de tout l'individu et de tous les jeunes ruraux.

Rapidement -les bilans en font état- le mouvement devient un faisceau de relations souples et structurées d'équipes multiples et différentes. Les dirigeants sont nombreux à tous échelons. Pour eux, la responsabilité de la fonction⁵² qu'ils assument, au sein de cette diversité, est déjà, "ad intra", un apprentissage de la relation aux autres, de la communication entre échelons, de la découverte des objectifs communs et des différences. Ainsi, au sein du mouvement lui-même, en sa complexité, un passage s'amorce-t-il de l'isolement à une vie collective, volontairement choisie.

Cette institution, mise au service du mouvement, doit répondre à deux exigences complémentaires et, sans doute, contradictoires : être un mouvement temporel et un mouvement d'Eglise. Elle doit permettre sa reconnaissance par la société civile, comme une association représentative de la jeunesse rurale de l'AIN. Elle doit ne pas se couper de ses racines ecclésiales et de ses finalités religieuses. Ainsi, le mouvement JAC-MRJC se veut-il autonome et responsable civilement, par ses dirigeants ; dans le même temps, il reçoit, de l'Eglise diocésaine, un soutien fondamental et indispensable, sous des formes

52. Dans la troisième partie nous analyserons, plus finement, la responsabilité individuelle et la conscience collective.

multiples : aumôniers permanents, finances, locaux, services divers, sans oublier l'appui moral de la hiérarchie locale.

Les bilans que le mouvement fait de sa pratique, dans les Pays de l'AIN, confirment son objectif principal : être, avant tout, un mouvement de formation-éducation. Les "journées de formation" se comptent par milliers.

Ainsi, le mouvement s'arc-boute-t-il sur ses convictions éducatives et sur l'ensemble des formes institutionnelles qu'il développe, modifie ou supprime, selon les nécessités de sa stratégie et la rencontre des obstacles divers qui la modifient. Cette vitalité éducative s'incarne en des "activités" matérielles et sensibles, effervescentes ou réfléchies, singulières ou banales, dont-il est, désormais, opportun d'analyser le contenu, les méthodes et la pertinence.

*

* *

La JAC de l'AIN naît sur un territoire mosaïque, sans grande unité géographique, où les plaines humides voisinent les montagnes peu élevées. Des populations, aux mentalités très diverses, ont, en commun, le fait de travailler dans des entreprises de petite taille -qu'elles soient agricoles, artisanales ou "commerçantes"- et de revenu modeste. L'essor des techniques et de la motorisation précipite l'évolution démographique : diminution, continue et rapide, du nombre des jeunes ruraux, obligés d'aller chercher, ailleurs, des revenus moins précaires. La terre, morcelée à l'excès, ne peut leur assurer une subsistance honorable. Pour ceux qui partent, comme pour ceux qui restent, la soif de dignité et le désir de vivre au pays affleurent constamment.

Dans une église rurale très cléricale et très structurée, ces jeunes chrétiens envisagent "autre chose" que des causeries professionnelles ou des exercices de spiritualité. Encouragés par leur évêque et soutenus par leurs aumôniers, ils veulent et ils vont "passer aux barbares", c'est à dire non pas se retirer dans le "cercle" paroissial ou le giron de l'Eglise hiérarchique, mais être présents dans leur milieu quotidien pour y témoigner de leur foi, par leur compétence. Par eux, lentement, une église nouvelle est en train de naître, pour laquelle la transformation des mentalités individuelles et celle des structures collectives deviennent des exigences internes de la foi en Jésus-Christ.

Ni mouvement de spiritualité, ni syndicat ou parti politique, et pourtant, à la fois, mouvement temporel et mouvement d'Eglise, la JAC et le MRJC ont l'ambitieux idéal de réaliser une éducation qui vise "tout l'homme et toutes ses activités" : une éducation "totale" des individus, réalisée par et dans la transformation du milieu rural, si infime soit-elle. Cependant, orientée par le mouvement ou par des forces qui le dépassent, cette transformation est rapide : dans les techniques, dans les comportements, dans les mentalités. Pour le mouvement, l'exigence se fait sentir d'une formation "tous azimuts".

Il se définit, alors, une stratégie éducative orientée par sa visée d'embrasser tout l'homme et toutes ses activités, y com-

pris l'expression religieuse. Il pense qu' "on apprend à être en apprenant à faire" ; comme le dit un aumônier : "Ce n'est pas ce que l'on dit, qui prouve ce que l'on est, mais ce que l'on fait"¹. La méthode de la JAC et du MRJC est dynamique : elle part de l'action, individuelle et collective, pour aboutir à la réflexion, à la recherche des concepts, de la philosophie et des théories explicatives de situations sociales. AGIR - JUGER - RE-AGIR et à nouveau juger : cette méthode se veut à la fois empiriste, inductive et hypothético-déductive.

Par réalisme et volonté de service de tous les jeunes, le mouvement jaciste se dote d'une organisation institutionnelle, qui répond aux diversités géographiques, aux spécificités professionnelles et aux groupes d'âge. La mixité des activités a peu cours, au départ ; elle se réalise cependant, de plus en plus, dans les activités festives, avant d'être institutionnalisée dans les structures dirigeantes d'un mouvement désormais, unique, mais souple et diversifié.

Par réalisme encore, pour ne point rebuter les jeunes ou les adultes avec lesquels il travaille et qui peuvent craindre son étiquette catholique, la JAC s'enracine localement comme Association de "la" Jeunesse Rurale de l'AIN. Ainsi, montre-t-elle sa volonté de s'adresser à tous les jeunes ruraux et de représenter la jeunesse dans sa diversité, afin de se faire "toute à tous".

Quel contenu donne-t-elle à son ambitieux projet ? Comment dans "sa pratique" permet-elle cette éducation totale annoncée dans ses intentions ? Une autre étape, dans notre découverte, va tenter de rendre compte de ces questions.

1. Michel GIBOZ, aumônier de BRESSE, 1960-1980.